

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION

DES

OMOCRATATES ET DES HÉLIOPATHATHES

DERNIERS INSECTÉS DE LA TRIBU DES **PANDARITES**,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 février 1854.



TROISIÈME RAMEAU.

LES OMOCRATATES.

CARACTÈRES. *Yeux* au moins aussi longs que larges, dans leur partie visible en dessus. *Prothorax* s'appuyant ordinairement sur les élytres, parfois un peu séparé de celles-ci, chez les dernières espèces, mais alors angles huméraux des étuis non arrondis ; plus ou moins brusquement rétréci, puis parallèle, au devant des angles postérieurs. *Intervalle des élytres* voisin du repli, en partie invisible quand l'insecte est examiné en dessous.

A ces caractères, on peut ajouter :

Tête généralement assez enfoncée dans le prothorax ; chargée au côté interne des yeux d'un pli souvent peu saillant ; ordinairement peu ou point sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* prolongées, en général, jusqu'aux trois quarts ou presque jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; à troisième article d'un tiers ou de moitié plus long que le suivant : les quatrième à huitième presque obconiques ou en partie submoniliformes : les neuvième et dixième au moins, plus larges que longs : le

ouzième généralement ovalaire, surtout chez les ♂, parfois orbiculaire ou même à peine aussi long que large, surtout chez les ♀. *Prothorax* échancré en devant; plus ou moins arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs de ses côtés, rétréci et sub-parallèle ensuite; à angles postérieurs prononcés et à peu près rectangulairement ouverts; le plus souvent en ligne un peu arquée en devant, à la base. *Ecusson* plus large que long. *Elytres* en ogive obtuse et à peine sinuée à leur partie postérieure. *Dessous du corps* ordinairement ridé ou marqué d'assez gros points unis en sillons, sur les côtés de l'antépectus. *Postépisternums* arqués à leur côté interne, et rétrécis dans leur seconde moitié. *Pieds* médiocres, simples. *Corps* en général peu ou médiocrement convexe.

Les caractères distinctifs des Omocratates sont d'avoir le prothorax rétréci et plus ou moins parallèle au devant des angles postérieurs, et généralement appuyé sur les élytres; mais ces caractères ne sont pas également prononcés chez tous les insectes de ce rameau. Quelques-uns des premiers, par leur prothorax parfois peu rétréci ou sinué plutôt que parallèle au devant des angles postérieurs, semblent lier cette division à la précédente; les derniers, au contraire, par leurs élytres un peu détachées du prothorax, et un peu obliquement coupées, d'avant en arrière, depuis le quart externe de leur base jusqu'à l'angle huméral, font une transition presque insensible aux Héliopathates, chez lesquels les élytres seront plus visiblement encore séparées du prothorax, et arrondies à leurs angles huméraux.

Les Omocratates ♂, soumis à notre examen, nous ont tous offert les deuxième et troisième articles des tarses antérieurs dilatés, et souvent les mêmes des intermédiaires plus ou moins élargis, et sous ce rapport, ils se distinguent de ceux du rameau précédent, chez lesquels tous les tarses sont grêles; cependant il serait possible que la première espèce, dont le faciès rappelle celui de certains Microsites, mais que le rétrécissement de son

prothorax rattache aux *Omocrates*, fit exception à cette règle. Cette dilatation de quelques-uns des articles des tarsi est loin d'être d'ailleurs uniforme chez toutes les espèces : chez la plupart, elle est très-prononcée : chez les *Maladères* et espèces voisines, au contraire, elle est très-faible. Enfin, chez les ♂ de plusieurs insectes de ce rameau, les cuisses postérieures et souvent les intermédiaires, et les jambes des deux dernières paires, sont ciliées en dessous ; chez les autres, elles sont entièrement glabres, comme chez toutes les ♀.

Les *Omocrates* peuvent être partagés en deux genres.

GENRES.

Élytres

non obliquement coupées à la base, à partir du quart externe de celle-ci ; offrant les angles huméraux à peu près rectangulairement ouverts. Prothorax ordinairement appuyé à la base sur les élytres.

Omocrates.

obliquement coupées, d'avant en arrière, depuis le quart externe de leur base, jusqu'aux angles huméraux qui, par là, sont plus ouverts que l'angle droit. Prothorax sensiblement séparé des élytres, surtout aux angles huméraux de celles-ci.

Maladères.Genre *Omocrates*, OMOCRATE.

(ὠμοκρατής, qui a de fortes épaules)

CHARACTÈRES. *Elytres* non obliquement coupées à la base, à partir du quart externe de celle-ci jusqu'à l'angle huméral ; offrant ces angles à peu près rectangulairement ouverts.

α. Prothorax en ligne arquée en arrière et sans sinuosités, à la base ; offrant les bords postérieurs moins prolongés en arrière que la partie médiane.

saxicola.

αα. Prothorax en ligne presque droite ou un peu arquée en avant à la base ; offrant une sinuosité plus ou moins faible, vers chaque cinquième ou sixième externe de celle-ci.

β. Prothorax presque parallèle sur les côtés, à peine arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs de ceux-ci ; presque en ligne

droite à son bord antérieur, quand l'insecte est examiné en dessus; en ligne bissubsinuée à la base, avec la partie médiaire à peu près aussi prolongée que les angles.

collaris.

ββ. Prothorax arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs environ des côtés, et plus ou moins brusquement rétréci postérieurement; en ligne un peu arquée en devant à la base, avec les angles postérieurs un peu plus prolongés en arrière que le milieu.

γ. Bord supérieur du repli très-visible jusqu'au sixième au moins de sa longueur, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. Troisième, cinquième et septième intervalles des stries des élytres saillants sur toute leur longueur.

gibbus.

γγ. Bord supérieur du repli ordinairement invisible après l'angle huméral; parfois un peu visible après cet angle, mais alors troisième, cinquième et septième intervalles des élytres plans sur la majeure partie de leur longueur.

δ. Elytres marquées de points-fossettes.

ε. Troisième, cinquième et septième intervalles des élytres saillants sur toute leur longueur.

fossulatus.

εε. Troisième, cinquième et septième intervalles des élytres non ou à peine sensiblement saillants sur la majeure partie de leur longueur.

foveipennis.

δδ. Elytres marquées de rangées de points plus ou moins petits.

ζ. Base des élytres offrant, réunies, une ligne droite, depuis une fossette juxta-humérale jusqu'à l'autre, ou échancrée entre chaque fossette et l'écusson.

η. Quatrième strie ou rangée striale des élytres marquée environ de vingt-cinq points.

lineato-punctatus.

ηη. Quatrième strie ou rangée striale des élytres marquée au moins de trente points.

θ. Prothorax offrant un peu avant la moitié sa plus grande largeur.

indiscretus.

θθ. Prothorax offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur.

abbreviatus.

ζζ. Base des élytres offrant, prises ensemble, une ligne un peu arquée en devant, depuis une fossette humérale jusqu'à l'autre.

1. Prosternum non sillonné ou marqué seulement
d'une fossette obsolète. *planiusculus*.
2. Prosternum sillonné. *viaticus*.

1. **♂. saxicola.**

Oblong; médiocrement convexe; d'un noir mat. Prothorax arque sur les cinq sixièmes de ses côtés, brusquement rétréci et parallèle ensuite; offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur; arqué en arrière à la base; rugueusement et finement ponctué. Elytres arquées en arrière, prises ensemble, à la base; à stries peu profondes et peu distinctement ponctuées. Intervalles rugueusement et densément pointillés; peu convexes: les troisième, cinquième et septième plus ou moins convexes et saillants, au moins vers leur extrémité.

Phylax saxicola, (CHEVROLAT) in litter.

Long. 0,0067 (5 l.). Larg. 0,0022 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.).

Corps oblong, médiocrement convexe; d'un noir mat. Tête densément et peu uniment ponctuée; offrant à peine ou n'offrant pas les traces d'une dépression sur la suture frontale. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax (♀); noires à la base, graduellement d'un brun fauve ou fauves, à l'extrémité. Prothorax échanuré en arc assez régulier, en devant; un peu obtusément arqué sur les cinq sixièmes antérieurs de ses côtés, parallèles ensuite; à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; à peu près rectangulairement ouverts à ceux-là; sensiblement en arc dirigé en arrière, ordinairement sinué au devant de l'écusson, et sans sinuosité sur le reste, à la base; muni latéralement d'un rebord étroit et non saillant; muni à la base d'un rebord plus étroit, peu apparent et non interrompu; d'un tiers environ plus large que long; médiocrement convexe; densément ponctué; subréticuleux; offrant parfois sur la ligne médiane une trace lisse, raccourcie à ses extrémités. Ecusson petit, ponctué. Elytres

offrant, réunies, leur base en arc dirigé en arrière, pour recevoir le bord arqué en arrière du prothorax, avec les angles huméraux un peu avancés, et embrassant un peu la partie rétrécie du prothorax; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes (♀); très-médiocrement ou assez faiblement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus faiblement à la partie postérieure; à stries linéaires assez faibles, et marquées de points assez petits, peu distincts, ne crénelant pas les intervalles (environ trente de ces points sur la quatrième): les quatrième et cinquième encloses par les voisines, plus courtes, prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes. *Intervalles* densément et rugueusement ou ruguleusement ponctués; presque plans ou à peine subconvexes en devant: les troisième, cinquième et septième, plus ou moins convexes et saillants au moins postérieurement, et parfois presque sur toute leur longueur. *Bord supérieur du repli* invisible en dessus après l'angle huméral. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de points médiocres ou assez gros, peu unis en sillons; un peu plus finement ponctué sur le reste. *Prosternum* assez large; absolument sillonné. *Postépisternums* presque parallèles sur leur première moitié, rétrécis dans la seconde: deux fois et demie au moins aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* ponctués assez finement; comprimés: jambes de devant presque aussi larges en devant que la moitié de leur arête externe.

PATRIE: l'Espagne, (collect. Chevrolat).

♂ Inconnu.

♀ Cuisses et jambes glabres. Articles des tarsi non dilatés.

Obs. Cette espèce a un peu le port du *M. baticus*. Elle se distingue facilement de toutes les suivantes par son prothorax et ses élytres densément et rugueusement ponctués, et surtout par son prothorax arqué en arrière à son bord postérieur.

2. **♂. collaris.**

Suballongé ; assez faiblement convexe ; noir, peu luisant. Prothorax presque en ligne droite, en devant ; presque parallèle sur les quatre cinquièmes antérieurs, parallèle postérieurement ; subtrisinué à la base : ponctué avec une faible tendance à la réticulation. Elytres à peine munies d'une petite dent dirigée en dehors, à l'angle huméral ; à stries peu profondes même postérieurement, ponctuées (environ vingt-cinq points sur la quatrième). Intervallis pointillés, d'une manière à peine ruguleuse ; à peine subconvexes en devant : les troisième, cinquième et septième, saillants postérieurement. Prosternum ovalaire, relevé en rebord et chargé d'un relief longitudinal.

Long. 0,0067 (3 l.) Larg 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps suballongé ; assez faiblement ou très-médiocrement convexe ; noir, peu luisant, surtout sur la tête et sur le prothorax. Tête ponctué, avec une faible tendance à la réticulation sur le front ; à peine déprimée sur la suture frontale. Antennes prolongées au moins jusqu'aux angles postérieurs (♂) ; noires, graduellement moins obscures vers l'extrémité. Prothorax presque en ligne droite en devant, avec une faible dépression ou sinuosité postoculaire ; presque en parallélogramme d'un quart plus large que long ; à peine arqué sur les quatre cinquièmes de ses côtés, parallèle et à peine retréci postérieurement ; en ligne subtrisinuée à la base, c'est-à-dire offrant une faible sinuosité vers chaque sixième externe, et une autre plus faible au devant de l'écusson ; à angles postérieurs un peu dirigés en arrière par l'effet de la sinuosité, et un peu moins ouverts que l'angle droit ; muni latéralement d'un rebord étroit, non saillant ; muni à la base d'un rebord très-étroit, presque interrompu dans son milieu ; faiblement convexe ; ponctué, avec une faible tendance à la réticulation. Ecusson transverse. Elytres très-légèrement sinuées après l'angle huméral, et offrant cet angle en forme de

très-petite dent un peu dirigée en dehors ; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou à peine élargies graduellement jusqu'à la moitié ; très-peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus faiblement à leur partie postérieure ; à stries peu profondes, même postérieurement, marquées de points séparés par un espace généralement plus grand que leur diamètre (environ vingt-cinq sur la quatrième strie) : les quatrième et cinquième plus courtes. *Intervalles* finement ponctués, à peine ruguleux ; très-faiblement subconvexes en devant : les sutural, troisième, cinquième et septième postérieurement convexes et saillants. *Dessous du corps* marqué, sur les côtés de l'antépectus, de gros points presque unis ou unis en sillons ; moins grossièrement ponctué sur le reste. *Prosternum* ovalaire ; relevé en rebord dans sa périphérie et chargé sur son milieu d'une ligne élevée. *Pieds* ponctués. *Cuisses* ruguleuses. *Jambes* antérieures, triangulairement élargies, presque aussi larges à l'extrémité que la moitié de leur arête interne.

PATRIE : l'Espagne méridionale, (collect. Aubé.)

♂. Trois premiers articles des tarsi antérieurs et intermédiaires garnis de sortes de ventouses en dessous : les deuxième et troisième des antérieurs, fortement : les mêmes des intermédiaires, faiblement dilatés.

♀. Inconnue.

Obs. Cette espèce a un faciès équivoque : par son port, par la dent presque indistincte et un peu dirigée en dehors des angles huméraux de ses élytres, elle semble se rapprocher des derniers *Pandarinus*, dont elle s'éloigne par son prothorax à peine bispinué à la base, par l'avant dernier intervalle des élytres invisible en dessous ; par le voisin du repli non visible à sa partie antérieure. Elle a quelque analogie avec quelques-uns des derniers *Micrositus*, dont elle diffère par son prothorax à peine arqué sur les côtés et par les deuxième et troisième articles des tarsi dilatés, chez le ♂. Ce dernier caractère et celui d'avoir la cin-

quième partie des côtés du prothorax parallèle, indiquent sa place parmi les *Omocrates*, au milieu desquels la forme de son prothorax lui donne un air un peu étranger.

5. *O. gibbus*; FABRICIUS.

Oblong ; médiocrement convexe ; d'un noir un peu luisant. Prothorax arqué sur les côtés jusqu'aux cinq sixièmes, parallèle postérieurement : faiblement coupé en arc dirigé en avant et peu sensiblement bissinué, à la base ; ponctué, non réticuleux. Elytres à stries peu profondes en devant, ponctuées (environ 22 à 25 points sur la quatrième). Intervalles pointillés ou ponctués, souvent plus ou moins ruguleux ; à peine convexes en devant : les troisième, cinquième et septième convexes et saillants, au moins vers l'extrémité, parfois sur presque toute leur longueur. Bord supérieur du repli visible en dessus, au moins jusqu'au sixième de sa longueur.

Opatrum gibbum, FABR. Syst. entom. p. 76. 2. — Id. Spec. ins. t. 1. p. 90. 3. — Id. Mant. ins. t. 1. 50. 3. — Id. Ent. syst. t. 1. p. 89. 4. — Id. Syst. eleuth. t. 1. p. 116. 6. — GMEI. Car Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1632. 5. — PANZ. Ent. germ. p. 53. 2. — Id. Faun. germ. 39. 4. — ILLIG. Kaef. Preuss. p. 108. 3. — Id. Mag. t. 1. p. 359. 6. — WALCK. Faun. par. t. 1. p. 29. 2. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 170. 3. — OLIV. Eucy. méth. t. 8. p. 591. 27. — LAMARCK. Anim. s. vert. t. 4. p. 413. 2. 7. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 598. 2. — DUMÉRAL. Dict. des sc. nat. t. 36. p. 157. 3. — SAHLB. Ins. fenn. p. 482. 2.

Opatrum convexum, KUGEL. u° 3. (Voy. PANZ. Faun. Germ. 39. 4).

Tenebrio pilipes, HERBST, Naturf. t. 7. (Kaef.) p. 260. 29. pl. 112. fig. 3. B. (♂).

Tenebrio gemellatus, MARSH. Entom. brit. p. 475 (♂).

Tenebrio arenosus, MARSH. Ent. brit. p. 475. (♀).

Pedinus gibbus, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 283. 3. — PANZ. Index entom. p. 28. 3. — LE PELET. et A. SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 26. 5.

Pinus maritimus, LEACH, Edinb. Encycl. t. 9 p. 102. — SAHOUELLE, The Entomol. p. 92. pl. 4. fig. 2.

Helophilus gibbus, DEJ. Catal. (1821). p. 65. — L. DUF. Excurs. p. 67. 597.

Pedinus gibbinus, CURTIS, Guide. 253. 1.

Philan gibbus, STEPH. Illustr. t. 5. p. 2. 1. — Id. Man. p. 524. 2544.

Heliopathes gibbus, (DEJ.). Catal. (1853). p. 191. — Id. (1857). p. 212. — L. REDTENS. Faun. austr. p. 598. — ED. PERRIS, Lettre, etc. in Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon (cl. d. sc.) 1850. p. 471.

Omocrates gibbus, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de France (Latigères). p. 155. 2.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.). Larg. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.).

Corps oblong ; médiocrement ou assez faiblement convexe ; d'un noir peu ou un peu luisant. *Tête* densément ponctuée ; déprimée ou obsolètement et largement sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* à peine prolongées à peu près jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax ; assez épaisses ; moniliformes à partir du cinquième article, avec les neuvième et dixième cupiformes : les neuvième à onzième un peu plus gros ; noires, graduellement moins obscures ou fauves à l'extrémité. *Prothorax* en arc obtus dirigé en arrière et sinué derrière chaque œil, à son bord antérieur ; assez faiblement arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs de ses côtés ; plus étroit et parallèle ou presque parallèle postérieurement ; offrant vers la moitié sa plus grande largeur ; un peu moins large ou à peine aussi large dans ce point que les élytres dans leur milieu ; muni latéralement d'un rebord uniforme, peu saillant, convexe ; faiblement en arc dirigé en avant et peu ou point sensiblement sinué, à la base, vers chaque cinquième ou sixième externe de celle-ci ; muni à cette dernière d'un rebord très-étroit et presque interrompu dans son milieu ; une fois (♀) ou près d'une fois (♂) plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; médiocrement convexe ; uniformément marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête. *Écusson* transverse ; arqué à son bord postérieur ; deux fois plus large à la base que long sur son milieu ; ponctué. *Elytres* peu ou point émoussées à l'angle huméral ; n'offrant pas à celui-ci une petite dent ou un angle dirigé en dehors ; presque parallèles jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement ; médiocrement convexes ; à stries peu profondes en devant, rendues plus profondes postérieurement par la saillie des intervalles, ponctuées (environ vingt-deux à vingt-cinq

points sur la quatrième). *Intervalles* pointillés ou plus ou moins finement ponctués; parfois un peu ruguleux, ou presque rugueux; les deuxième, quatrième et sixième presque plans ou à peine convexes: les premier ou sutural, troisième, cinquième et septième, sensiblement relevés en toit et d'une manière ordinairement plus prononcée vers leur extrémité: le troisième, postérieurement uni au septième, en enclosant les quatrième à sixième. *Repli* visible en dessus au moins jusqu'au sixième de la longueur, et faisant habituellement paraître les élytres un peu élargies depuis l'angle huméral jusqu'à ce point; ponctué. *Dessous du corps* d'un noir plus luisant que le dessus; ponctué et presque sillonné sur les côtés de l'antépectus; un peu moins grossièrement ponctué sur les médi et postpectus, et plus finement sur le ventre; rayé de quelques lignes ou légers sillons longitudinaux sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral. *Prosternum* rugueusement pointillé ou ponctué; offrant après le milieu des hanches sa plus grande largeur, en ogive postérieurement; perpendiculairement coupé à son bord postérieur, ne dépassant pas le bord de l'arceau; longitudinalement et assez profondément sillonné. *Postépisternums* arqués à leur côté interne, rétrécis à partir de la moitié de celui-ci et légèrement sinués un peu avant l'extrémité; de moitié à peine aussi larges vers celle-ci que vers le tiers de leur longueur; ponctués. *Pieds* noirs, avec les tarses d'un brun rouge ou d'un rouge brun: *cuisses* assez grossièrement ponctuées; ruguleuses; garnies de poils clair-semés et peu apparents: les postérieures peu ou point sensiblement arquées; non canaliculées en dessous sur la majeure partie de leur longueur: *jambes* garnies, surtout vers leur tranche interne, de poils peu apparents: les antérieures, triangulairement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité, à peu près aussi larges en devant que la moitié de leur longueur; creusées d'une fossette dans la partie médiaire de leur bord antérieur; faiblement arquées; planes ou plutôt un peu con-

caves et râpeuses, en dessous ; les intermédiaires et postérieures droites ; grossièrement ponctuées ; râpeuses , spinosules ou denticulées vers leur tranche externe. *Tarses* filiformes : dernier article des antérieurs aussi grand que les trois précédents réunis : premier article des postérieurs presque aussi grand que les deux suivants, réunis , un peu moins long que le dernier.

PATRIE : diverses parties de l'Europe et de l'Asie occidentale.

Obs. Cette espèce se distingue des autres par les 3^{me}, 5^{me} et 7^{me} intervalles des stries des élytres saillants sur une partie plus ou moins considérable de leur longueur ; par le bord supérieur de son repli très-visible en dessus jusqu'au 6^{me} ou au 5^{me} de sa longueur, etc.

Les stries sont parfois réduites, surtout en devant, à des rangées striales de points. La ponctuation des intervalles varie de finesse.

♂. *Cuisses postérieures*, et moins sensiblement les intermédiaires, garnies en dessous de cils flavescents. *Jambes de devant* à tranche externe presque droite. *Jambes intermédiaires et postérieures* hérissées en dessous de cils de même couleur graduellement plus longs dans leur partie médiane. *Quatre premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires* garnis en dessous de cils flavescents : les deuxième et troisième des antérieurs, dilatés : le troisième, plus sensiblement.

♀. *Cuisses et jambes* glabres. *Arête externe des jambes* de devant sensiblement arquée en dehors. *Tarses*, tous filiformes, presque glabres en dessous.

4. ♂. **fossulatus.**

Oblong ; très-médiocrement convexe ; d'un noir un peu luisant. Prothorax arqué sur les quatre cinquièmes, subparallèle ensuite ; offrant vers la moitié sa plus grande largeur ; sensiblement en arc dirigé en avant et très-légèrement bissubsinué à la base ; ponctué avec quelque tendance à la réticulation. *Elytres* à rangées striales de points-fossettes (treize à dix-sept sur la quatrième strie) : les points des troisième, quatrième, cinquième et sixième stries, en partie unis transversale-

ment. Intervalles pointillés : les troisième, cinquième et septième, saillants sur toute leur longueur : les autres, plans.

Long 0,0123 (5 3/4 l.) Larg. 0,0045 à 0,0048 (2 à 2 1/8 l.)

♂ Corps oblong ou suballongé ; très-médiocrement convexe ; noir, peu luisant. Tête marquée de points petits et médiocrement rapprochés ; peu ou point déprimée sur la suture frontale. Antennes prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; noires, à dernier article pubescent et gris cendré à son extrémité ; à peine aussi long que large : le troisième, de moitié plus grand que le suivant. Prothorax échaneré en arc obtus, en devant, c'est-à-dire presque en ligne droite dans la partie médiaire de cette échanerure ; arqué sur les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes antérieurs de ses côtés, parallèle ensuite ; faiblement plus large aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts, qu'aux antérieurs ; coupé en arc assez faiblement dirigé en avant, et offrant à peine les traces de deux ou de trois faibles sinuosités, à la base ; muni sur les côtés d'un rebord peu saillant ; très-étroitement et peu distinctement rebordé, à la base ; de près de moitié plus large à celle-ci que long sur son milieu ; médiocrement convexe ; pointillé sur le dos, marqué sur les côtés de points moins fins ou moins légers et médiocrement serrés. Ecusson presque en demi-cercle élargi ; à peine ou très-finement pointillé. Elytres à peu près en ligne droite à la base ; creusées à celle-ci d'une fossette pour recevoir les angles du prothorax ; à angles huméraux prononcés et un peu avancés ; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus faiblement à leur partie postérieure ; à rangées striales de points-fossettes : ces points parfois allongés ou linéaires sur les deux premières stries, en majeure partie unis d'une manière obliquement transversale sur les troisième et quatrième, et cinquième et sixième rangées (environ treize à dix-sept de

ces points-fossettes sur la quatrième). *Intervalles* finement et superficiellement ou légèrement ponctués : les troisième, quatrième et septième, saillants sur toute leur longueur : les troisième et septième, postérieurement unis, en enclosant le quatrième. *Bord supérieur du repli* invisible en dessus. *Dessous du corps* luisant ; couvert sur les côtés de l'antépectus de rides ponctuées un peu superficielles ; ponctué sur les autres parties pectorales, et plus finement et plus légèrement sur le ventre. *Prosternum* presque plan, ordinairement creusé d'un sillon médial et rayé, sur sa moitié antérieure, d'une ligne, près de chacun de ses bords. *Postépisternums* ruguleusement ponctués ; arqués à leur côté interne, plus rétrécis dans leur seconde moitié ; deux fois et demie à trois fois aussi longs que larges sur leur milieu. *Pieds* ponctués : cuisses subruguleuses : les antérieures et intermédiaires un peu renflées : jambes de devant triangulairement élargies ; aussi larges en devant que les deux cinquièmes environ de leur arête externe : les autres non sillonnées sur l'arête dorsale.

PATRIE : l'Espagne, (collect. Chevrolat).

♂. *Cuisses* et *jambes* toutes glabres en dessous. *Jambes* intermédiaires munies d'une petite dent ou d'une sorte de talon à l'extrémité de leur arête inférieure. *Trois premiers articles des tarsi antérieurs* et *intermédiaires* garnis de sortes de ventouses en dessous : premier, et surtout deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs, et un peu moins fortement ceux des intermédiaires, dilatés.

♀ Elle doit avoir les élytres moins parallèles ; le ventre peu ou point concave sur le milieu des deux premiers arceaux du ventre ; les tarsi non dilatés, etc.

Obs. Cette espèce est facile à distinguer des précédentes par ses élytres notées de points fossettes ; par le nombre assez petit de ces points, par leur union en fossettes obliquement transversales sur les troisième et quatrième, et cinquième et sixième

rangées ; par les troisième, cinquième et septième intervalles saillants sur toute leur longueur.

5. ♂. **foveipennis.**

Oblong ; assez faiblement convexe ; d'un noir peu luisant. Prothorax arqué sur les cinq sixièmes rétréci et parallèle ensuite ; offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur ; sensiblement en arc peu ou point subsinué à la base ; réticuleux. Elytres un peu saillantes aux épaules ; à stries assez faibles et marquées de points-fossettes allongés (environ dix-sept sur la quatrième). Intervalles pointillés, rugueux ; faiblement subconvexes ; les troisième et septième plus convexes et saillants postérieurement.

(Long. 0,0123 (5 1/2 l.). Larg. 0,0051 (2 1/4 l.).

♂. *Corps oblong ou suballongé ; très-médiocrement convexe ; noir, presque mat. Tête marquée de points ayant, surtout sur le front, une tendance plus prononcée à la réticulation ; peu ou point déprimée sur la suture frontale. Antennes prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes au moins des côtés du prothorax ; noires, à dernier article pubescent et gris-cendré à son extrémité, ovulaire, plus long que large : le troisième, d'un tiers plus grand que le suivant. Prothorax échancré en arc obtus en devant ; irrégulièrement arqué sur les cinq sixièmes antérieurs de ses côtés, c'est-à-dire élargi en ligne d'abord peu courbe jusque vers les quatre septièmes ou un peu moins, puis rétréci en ligne plus courbe jusqu'aux cinq sixièmes, parallèle ensuite ; coupé en arc assez faiblement dirigé en avant, à la base, et offrant à peine des traces de sinuosités vers chaque cinquième externe du bord postérieur ; muni sur les côtés d'un rebord assez étroit, un peu saillant surtout sur ses deux tiers antérieurs ; à peine rebordé sur chaque tiers externe de la base, sans rebord dans son milieu ; médiocrement convexe ; marqué de points moins petits près des côtés que sur le dos, et offrant,*

près de ceux-là, une tendance plus marquée à la réticulation. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en triangle obtus et à côtés courbes; presque impointillé. *Elytres* en ligne droite, à la base; à angles huméraux prononcés, et presque en forme de très-petite dent, indiquée par une sinuosité presque imperceptible après l'angle huméral; faiblement élargies depuis ce point jusque vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite, faiblement jusqu'aux deux tiers; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés, et plus faiblement à leur partie postérieure; à rangées striales de points-fossettes allongés, en partie sublinéaires (environ quinze à dix-sept sur la quatrième rangée): les deux premières, postérieurement converties en stries peu profondes: la deuxième, postérieurement unie à la septième. *Intervalles* pointillés, d'une manière un peu ruguleuse; presque plans ou faiblement subconvexes: les troisième et septième postérieurement unis et saillants: le cinquième à peine plus saillant que ses voisins. *Bord supérieur du repli* invisible en dessus, si ce n'est vers l'extrémité. *Dessous du corps* luisant; couvert, sur les côtés de l'antépectus, de rides ponctuées; assez densément ponctué sur les autres parties pectorales, et un peu plus finement sur le ventre. *Prosternum* peu arqué; creusé d'un sillon longitudinal médiaire, ordinairement terminé par une fossette. *Postépisternums* densément et rugueusement ponctués; arqués à leur côté interne, plus rétrécis dans leur seconde moitié; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* ponctués: *cuisse*s ruguleuses: les antérieures et intermédiaires sensiblement renflées: *jambes de devant* triangulairement élargies, aussi larges à l'extrémité que les deux cinquièmes de la longueur de leur arête externe.

PATRIE: l'Espagne, (collect. Chevrolat).

♂. *Cuisse*s postérieures un peu arquées; garnies en dessous d'un duvet assez court et flavescent. *Jambes intermédiaires et postérieures* garnies d'un duvet semblable sur leur arête

inférieure. *Deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs et intermédiaires* garnis en dessous d'un duvet serré en forme de brosse ou de sortes de ventouses : les deuxième et troisième des antérieurs, fortement : les mêmes des intermédiaires, très-faiblement dilatés.

♀. Inconnue.

Obs. Cette espèce se distingue de la précédente par sa taille un peu plus avantageuse ; par son corps moins luisant ou presque mat ; par son prothorax et son front marqués de points ayant une tendance plus visible à la réticulation ; par les troisième, cinquième et septième intervalles de ses élytres, non saillants sur toute leur longueur ; par les points-fossettes non unis transversalement avec ceux de la rangée voisine.

Le ♂, par ses cuisses postérieures et par ses jambes intermédiaires et postérieures garnies de duvet, ne peut être confondu avec celui de l'*O. fossulatus*.

Les points-fossettes de ses élytres éloignent l'*O. foveipennis* de toutes les autres espèces de ce genre.

6. *O. lineato-punctatus*.

Suballongé ; très-médiocrement convexe ; d'un noir luisant. Prothorax arqué sur les côtés, sinué vers les cinq sixièmes et presque parallèle postérieurement ; offrant vers les deux tiers environ sa plus grande largeur ; ponctué, avec tendance à la réticulation près des côtés. Elytres munies à l'angle huméral d'une petite saillie ; à stries à peu près réduites à des rangées striales de points (environ vingt-cinq sur la quatrième). Intervalles assez finement ponctués, plans : les troisième et septième obtusément saillants postérieurement. Prosternum presque à un seul sillon. Epimères postérieures à peu près aussi étroites en devant qu'en arrière.

Pandarus lineato-punctatus (DE BRÈME) suivant M. Deyrolle.

Long. 0,0125 (5 1/2 l.). Larg. 0,0045 à 0,0048 (2 à 2 1/8 l.).

Corps suballongé : peu convexe ; noir, un peu luisant, surtout sur les élytres. *Tête* ponctuée, d'une manière presque réticuleuse sur le front, un peu plus fine sur l'épistome ; peu ou point déprimée sur la suture frontale. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des côtés du prothorax ; noires, avec les derniers articles un peu moins obscurs, souvent peut-être par l'effet de leur courte pubescence : le dernier, d'un brun fauve ou fauve dans sa dernière moitié ; à troisième article d'un tiers plus grand que le suivant. *Prothorax* échancré en arc presque régulier en devant ; un peu irrégulièrement arqué sur les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de ses côtés, subparallèle ensuite ; offrant environ vers les deux tiers (au moins chez le ♂) sa plus grande largeur ; à angles postérieurs rectangulairement ouverts ; en ligne subtrisinuée, presque droite ou à peine arquée en devant, à la base, c'est-à-dire offrant une légère sinuosité vers chaque dixième externe et une autre au devant de l'écusson ; muni sur les côtés d'un rebord peu saillant ; muni à la base d'un rebord très-étroit presque oblitéré dans son milieu ; d'un tiers au moins plus large à la base que long sur son milieu ; très-médiocrement convexe ; marqué de points plus médiocres sur le dos que sur les côtés, offrant, surtout près de ces derniers, une tendance assez prononcée à la réticulation. *Écusson* presque en demi cercle élargi, ou en triangle obtus ou tronqué postérieurement ; plus large que long ; presque impointillé. *Elytres* à peine et brièvement sinuées après l'angle huméral, offrant, par là, cet angle un peu en forme de petite dent obtuse ; très-légèrement élargies (♂) jusque vers la moitié de leur longueur, peu rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive obtuse et subsinuée postérieurement ; à rebord marginal peu ou point visible après l'angle huméral ; très-médiocrement convexes sur le dos jusqu'à la septième rangée striale, convexement déclives sur les côtés, et plus faiblement à leur partie postérieure ; à rangées striales de points médiocres (environ vingt-

trois à vingt-cinq sur la quatrième) : les deux premières, presque en forme de stries linéaires et très-légères : la troisième unie à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième plus courtes, prolongées à peine jusqu'aux quatre cinquièmes. *Intervalles* finement ponctués ; plans : le troisième, à peine moins plan à partir de la base, graduellement subconvexe et saillant vers son extrémité, uni à celle-ci au septième, qui est subconvexe comme lui. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de gros points unis en rides ou sillons ; moins grossièrement ponctué sur les autres parties pectorales et surtout sur le ventre. *Prosternum* creusé d'un sillon assez profond, prolongé presque jusqu'à l'extrémité. *Postépisternums* rugueusement et densément ponctués ; arqués à leur côté interne, plus rétrécis dans leur seconde moitié ; trois fois et demie environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* ponctués. *Cuisses* ruguleuses. *Jambes antérieures* triangulairement élargies, aussi larges à leur extrémité que le tiers ou un peu plus de leur arête externe : les intermédiaires, offrant ordinairement, vers l'extrémité de leur arête dorsale, les faibles traces d'un léger sillon.

PATRIE : les parties méridionales de l'Espagne, (coll. Deyrolle).

♂. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* garnies en dessous de poils roux fauve. *Jambes intermédiaires* et *postérieures*, à peine arquées sur leur arête interne et garnies sur cette dernière de cils épais, d'un roux fauve, graduellement plus longs vers la partie médiane des jambes, et plus courts aux extrémités. *Trois premiers articles des tarsi antérieurs* garnis en dessous de sortes de ventouses. *Tarsi intermédiaires* et *postérieurs* garnis en dessous de poils allongés d'un roux fauve : deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs, fortement dilatés : trois premiers articles des tarsi intermédiaires, et moins faiblement les deuxième et troisième, un peu élargis.

♀. Inconnue.

Obs. Cette espèce se distingue facilement de l'*O. saxicola*, par

sa taille, par le bord postérieur de son prothorax non arqué en arrière ; du *collaris*, par son prothorax plus arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs, plus rétrécis postérieurement ; du *gibbus*, par ses intervalles tous plans sur presque toute leur longueur ; des *fossulatus* et *foveipennis* par ses élytres non marquées de points-fossettes. Elle se rapproche davantage des deux espèces suivantes, dont elle s'éloigne par les points moins nombreux de ses rangées striales.

7. *O. indiscretus*.

Suballongé ; peu convexe ; noir, un peu luisant. Prothorax subtrisinueusement échancré en devant ; médiocrement élargi jusqu'à la moitié ou un peu plus, sinueusement rétréci ensuite ; coupé un peu en arc dirigé en devant et subsinué vers chaque sixième externe, à la base ; à rebord basilaire non interrompu dans son milieu ; ponctué avec tendance à la réticulation, et avec les intervalles lisses. Elytres en ligne droite, à la base, entre chaque fossette humérale ; très-faiblement convexes, surtout près de la base ; à rangées striales de points ronds assez petits (trente au plus sur la quatrième). Intervalles finement pointillés ; plans : les troisième et septième subconvexes et un peu saillants postérieurement.

Long. 0,0100 (4 1/2 l.) Larg. 0,0036 (1 2/3 l.)

Corps suballongé ; peu convexe ; noir, un peu luisant. Tête ponctué, d'une manière plus fine et plus serrée sur l'épistome, moins serrée et avec quelque tendance à la réticulation, sur le front ; paraissant, vue à certain jour, offrir les traces d'une carène longitudinale médiane presque indistincte ; à peine déprimée sur la suture frontale. Antennes prolongées presque jusqu'aux angles postérieurs du prothorax (♂) ou un peu moins (♀) ; noires, graduellement moins obscures et un peu pubescentes vers l'extrémité. Prothorax médiocrement échancré en devant,

et d'une manière légèrement trisinuée, offrant les angles antérieurs avancés en espèce de dent, et une dépression médiocre derrière chaque œil; élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié ou un peu plus, rétréci ensuite d'une manière sinuée jusqu'aux angles postérieurs qui sont prononcés, rectangulairement ouverts; en ligne à peu près droite sur les deux tiers médiaire de sa base, avec les angles postérieurs un peu dirigés en arrière, offrant, par là, une très-légère entaille ou sinuosité vers chaque sixième externe du bord postérieur; muni sur les côtés d'un rebord écrasé, peu apparent; muni à la base d'un rebord très-étroit et non interrompu; de près de moitié plus large à la base que long sur son milieu; très-médiocrement convexe; marqué de points médiocrement rapprochés et séparés par des intervalles lisses, plus petits sur le dos, moins petits et offrant une légère tendance à la réticulation près des côtés. *Ecusson* arqué en arrière; une fois plus large que long; pointillé. *Elytres* en ligne droite à la base, d'une fossette humérale à l'autre; offrant les angles huméraux un peu avancés en forme de dent; sensiblement élargies depuis les épaules jusqu'à la moitié; très-peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus faiblement à leur partie postérieure; à neuf rangées striales de points assez petits, ronds, séparés longitudinalement les uns des autres par un espace généralement plus grand que leur diamètre (ordinairement environ trente-deux de ces points sur la quatrième strie, mais parfois beaucoup plus): la première rangée, subterminale: la deuxième, presque liée postérieurement à la septième: la troisième, unie à la sixième: les quatrième et cinquième unies, encloses par leurs voisines et à peine prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes. *Intervalles* finement pointillés; plans: les troisième et septième subconvexes, un peu saillants et unis à leur extrémité. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de gros points unis ou presque unis en sillons; ponctué sur les autres parties pectorales,

et un peu plus finement sur le ventre. *Prosternum* pointillé ; peu profondément sillonné sur son milieu. *Postépisternums* densément ponctués ; un peu arqués à leur côté interne, plus sensiblement rétrécis dans leur seconde moitié ; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* ponctués : cuisses ruguleuses : jambes antérieures médiocrement élargies ; les autres non sillonnées.

PATRIE : L'Espagne, (collect. Aubé, Chevrolat, Deyrolle, Schaum ; Muséum de Paris).

♂. *Cuisses* intermédiaires parcimonieusement, *cuisses* postérieures, *jambes* intermédiaires et postérieures, garnies assez densément de longs poils flavescents. Deuxième et surtout troisième *articles des tarsi* antérieurs très-dilatés : les mêmes des intermédiaires, un peu plus larges que les autres.

♀. *Cuisses* et *jambes* intermédiaires et postérieures glabres en dessous. Jambes de devant un peu arquées sur leur arête externe. *Tarsi* grêles.

Obs. Cette espèce portait dans les diverses collections qui nous ont été confiées, les épithètes de *lineato-punctatus*, *abbreviatus*, *hybridus*, et plus généralement celle de *nivalis*, que nous aurions adoptée si elle n'eût déjà été appliquée à une autre espèce de nos Parvilabres par Génér.

Elle se distingue de l'*O. lineato-punctatus*, par une taille un peu moins avantageuse ; par son prothorax plus sensiblement arqué en avant et plus faiblement bissubsinié à la base ; par ses élytres plus légèrement convexes ou plus rapprochées de la surface plane, sur le dos ; à rangées stiales marquées de points plus rapprochés et plus nombreux. Elle est facile à séparer des autres espèces précédentes par les caractères déjà indiqués.

Quelquefois le rebord basilaire du prothorax semble être très-étroitement interrompu dans son milieu, mais en regardant ce rebord sous le point de vue le plus favorable, on en voit toujours les traces plus ou moins distinctes.

8. *O. abbreviatus*; OLIVIER.

Oblong ou suballongé ; médiocrement convexe ; noir, un peu luisant. Prothorax obtusément arqué sur les côtés jusqu'aux cinq sixièmes, subparallèle ensuite, offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur ; coupé en arc un peu dirigé en avant, et à peine subsinué vers chaque sixième externe, à la base ; à rebord basilair ordinairement interrompu dans son milieu ; ponctué, ou avec tendance à la réticulation. Elytres en ligne droite à la base, entre chaque fossette humérale ; médiocrement ou peu fortement convexes ; à rangées striales de points presque carrés, assez petits (trente ou plus sur la quatrième). Intervalles pointillés ; plans : les troisième et septième, convexes ou subconvexes et saillants postérieurement.

Tenebrio abbreviatus, OLIVIER, Entom. t. 3, n. 57, p. 17. 22 pl. 2 fig. 21 (suivant l'exemplaire typique existant dans la collection de M. Chevrolat).

Tenebrio tristis? HERBST, Naturf. (Kaef.) t. 7, p. 245. 5 pl. 11 fig. 3.

Pedinus hybridus, LATR. Hist. nat. t. 10, p. 584. 4. (*Pedina hybrida*, sans doute par erreur typographique) — Id. Nouv. dict. d'histoire nat. t. 25 (1817) p. 112. — GERMAR, Faun. insect. Eur. 11. 12. — Id. Insect. Spec. p. 145. 258. — LE PELLET, SAINT-FARG. et A. SERVILLE, Encycl. méth. t. 10, p. 25. 3.

Heliophilus hybridus, (DEJ.) Catal. (1821) p. 65.

Heliopathes hybridus, (DEJ.) Catal. (1835) p. 191. — Id. (1837) p. 212.

Dendarus hybridus, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 209. 2 — GAUDEL, Catal. p. 219.

Omoerates abbreviatus, MULS. Hist. nat. des coléopt. de Fr. (Latigènes) p. 181. 1.

Long. 0,0127 à 0,0147 (5 1/2 à 6 1/2 l.) larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2 l.).

Corps oblong ; d'un noir un peu luisant. Tête marquée de points médiocrement rapprochés ; à suture frontale ordinairement indistincte sur sa majeure partie médiane ; presque sans pli au côté interne des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts des côtés (♀), ou presque jusqu'aux angles postérieurs (♂) du prothorax ; médiocrement épaisses, à sixième et septième articles presque parallèles (♂) ou submoniliformes (♀) ; les neuvième et dixième presque cupiformes ; noires, graduelle-

ment moins obscures ou fauves à l'extrémité. *Prothorax* en arc obtus dirigé en arrière et sinué derrière chaque œil, à son bord antérieur ; élargi presque jusqu'aux deux tiers, puis rétréci en ligne plus courbe jusqu'aux six septièmes, parallèle postérieurement ; offrant vers les trois cinquièmes ou les deux tiers, sa plus grande largeur ; à peine aussi large ou un peu moins large dans ce point que les élytres dans leur milieu ; muni latéralement d'un rebord écrasé, ordinairement rétréci ou affaibli postérieurement ; faiblement en arc dirigé en avant et peu ou point sensiblement bissinué, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit, et ordinairement interrompu ou presque interrompu dans son milieu ; près d'une fois (♀) ou de trois quarts (♂) plus large à son bord postérieur que long dans son milieu ; médiocrement convexe ; uniformément marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête. *Ecusson* en triangle obtus, une fois au moins plus large à la base que long dans son milieu ; obsolètement ponctué. *Elytres* peu ou point émoussées à l'angle huméral ; offrant ordinairement à cet angle une dent faible et obtuse dirigée en dehors, plus apparente chez la ♀ que chez le ♂ ; élargies en ligne courbe jusque vers la moitié, rétrécies ensuite, avec l'extrémité obtuse ; à bord supérieur du repli formant une sorte de rebord sur le septième postérieur de leur longueur ; médiocrement convexes ; à stries légères ou peu profondes, linéaires : les deux premières postérieurement plus marquées, par la subconvexité des intervalles, notées de points ne les débordant pas (environ trente-deux à quarante de ces points sur la quatrième). *Intervalles* finement et densément ponctué ; plans ; les deuxième, quatrième et sixième postérieurement rétrécis : les premier, troisième et cinquième plus larges ; les premier et deuxième subconvexes à leur extrémité. *Repli* invisible en dessus presque immédiatement après l'angle huméral, jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur ; peu pointillé, souvent rugueux. *Dessous du corps* plus luisant

que le dessus ; ponctué et sillonné sur les côtés de l'antépectus ; moins grossièrement ponctué sur les médi et postpectus ; plus finement ponctué sur le ventre ; rayé de quelques rides longitudinales sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral. *Prosternum* ponctué ; offrant vers le milieu des hanches sa plus grande largeur ; obtusément tronqué postérieurement ; rayé d'un sillon longitudinal médiaire, non prolongé jusqu'à l'extrémité, quelquefois presque oblitéré. *Postépisternums* arqués à leur côté interne, rétrécis à partir de la moitié de leur longueur ; râpeux ou rugueusement ponctués. *Pieds* noirs avec les tarses à peine moins obscurs. *Cuisses* ponctuéées, ruguleuses : les postérieures peu ou point arquées, canaliculées en dessous sur la presque totalité de leur longueur. *Jambes antérieures* ponctuéées ; triangulairement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité ; aussi larges en devant que les deux cinquièmes de leur arête inférieure ; à peine arquées, planes ou plutôt un peu concaves et râpeuses en dessous : les intermédiaires et postérieures, droites, grossièrement ponctuéées, râpeuses, spinosules et dentées vers leur tranche externe. *Tarses* filiformes : *premier article des postérieurs* moins long que les deux suivants réunis, sensiblement moins long que le dernier.

PATRIE : Cette espèce habite nos provinces du midi. On la trouve depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Elle se plaît souvent au bord des champs cultivés. Pendant le jour elle vit cachée ; elle ne sort de sa retraite qu'aux approches de la nuit.

Obs. Elle offre des modifications qui en varient la physiologie ; le ♂ a généralement le corps moins arqué longitudinalement, moins large et paraissant, par là, plus allongé ; le prothorax ordinairement plus large que les élytres : celles-ci, parallèles ou à peu près jusqu'aux trois cinquièmes. Chez la ♀, au contraire, les étuis sont habituellement sensiblement élargis dans leur milieu ; au moins aussi larges vers ce point que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; plus

convexes ou plus renflés vers les deux tiers de leur longueur ; mais on trouve des exceptions à ces règles.

Indépendamment de ces différences sexuelles, les divers individus présentent souvent plusieurs autres variations plus ou moins sensibles. Ainsi le prothorax, ordinairement ponctué d'une manière simple ou à peu près, offre parfois, près des côtés, quelque tendance à la réticulation ou se montre même presque réticuleux ; son rétrécissement latéral est tantôt assez brusque, tantôt plus graduel ; cette partie rétrécie, quelquefois presque parallèle, plus habituellement un peu obliquement longitudinale, prend rarement la forme d'une sinuosité ; sa base offre les traces plus ou moins indistinctes ou plus ou moins sensibles d'une double subsinuosité ; son rebord basilaire ordinairement interrompu dans son milieu, est quelquefois visiblement entier ; sa surface offre quelquefois de chaque côté de la ligne médiane, un gros point enfoncé dont la situation varie.

Les élytres ont, surtout chez le ♂, l'angle huméral relevé en forme de dent obtuse d'une manière plus marquée (*Heliopathes humerosus*, CHEVROLAT) ; chez la ♀, les angles sont habituellement moins saillants et moins rectangulairement ouverts. Les rangées striales de points sont parfois très-légères (*Heliopathes nitidus*, CHEVROLAT), quelquefois assez faibles (*Heliopathes sublævis*, SOLIER) ; d'autres fois elles sont plus ou moins prononcées, ou même se transforment en stries.

Quelques individus ♀, se rattachant à ces variations extrêmes, offrent avec les exemplaires typiques des différences assez marquées pour paraître devoir constituer des espèces particulières. Ils ont les élytres peu relevées ou un peu déclives aux angles huméraux, moins ou peu distinctement munies d'une petite dent obtuse à ces angles, et paraissant, par là, plus ovalaires ; quelques-uns de ces exemplaires ont, au lieu de rangées striales, de véritables stries et même rendues quelque-

fois plus prononcées par la subconvexité des intervalles : les troisième, cinquième et septième de ceux-ci sont souvent alors plus saillants, au moins vers leur extrémité postérieure ; dans ce cas, parfois les cinquième et sixième stries s'unissent près de la base, au lieu de s'avancer parallèlement jusqu'à elle. A ces variations, d'ailleurs assez rares, se rapportent les *Heliopathes proximus* SOLIER et *intermedius* CHEVROLAT, des collections. Ces modifications ne sont évidemment que des variations de l'espèce. On trouve toutes les transitions entre l'état normal et les individus présentant les différences signalées ci-dessus. Nous n'avons jamais vu aucun ♂ montrer ces variations singulières, et l'on trouve réunis, sous la même pierre, des ♂ présentant les caractères généraux de l'espèce, et des ♀ conformes à l'*H. proximus* de Solier.

L'*O. abbreviatus* a beaucoup d'analogie avec l'*O. indiscretus*. Il se distingue de celui-ci par son prothorax moins visiblement subtrisinué à son bord antérieur, plus dilaté sur les côtés, arqué d'une manière obtuse jusque vers les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes, et assez brusquement rétréci et parallèle ou subparallèle postérieurement, offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur, plus indistinctement entaillé ou sinué vers chaque sixième externe de la base, montrant, par là, les angles postérieurs moins sensiblement dirigés en arrière, à rebord basilaire ordinairement interrompu ; par ses élytres ordinairement plus parallèles, au moins chez le ♂, à partir des angles huméraux, habituellement moins avancées à ces angles, plus convexes à la base et sur le reste de leur surface, plus fortement déclives à leur partie postérieure, marquées de rangées striales formées de points moins ronds ou plus carrés, et séparés longitudinalement les uns des autres par des espaces luisants ; néanmoins la séparation des individus de ces deux espèces offre encore par fois des difficultés.

9. **O. planiusculus.**

Suballongé ; très-faiblement convexe ; d'un noir mat. Prothorax médiocrement arqué sur ses quatre cinquièmes antérieurs, parallèle et plus étroit postérieurement ; assez finement ponctué. Elytres un peu arquées en devant, à la base, entre les deux fossettes humérales ; parallèles jusqu'aux deux tiers ; à rangées striales de points assez petits (environ vingt-huit à trente-trois sur la quatrième) ; quelquefois distinctement striées. Intervalles pointillés ; plans : les premier, troisième et septième, obtusément saillants à l'extrémité. Prosternum plan ou obsolètement marqué d'une fossette.

Heliopathes planiusculus, (CHEVROLAT) in litter.

Long. 0,0112 (5 l.) Larg. 0,0042 (1 7/8 l.)

Corps suballongé ; très-faiblement convexe ; d'un noir mat. Tête densément ponctuée ; déprimée sur le milieu de la suture frontale. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♀) ou aux trois quarts (♂) des côtés du prothorax ; épaisses ; submoniliformes à partir du sixième ou du septième articles ; noires, graduellement moins obscures, souvent fauves à l'extrémité. Prothorax échancré en arc régulier, en devant ; médiocrement arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs de ses côtés, parallèle et plus étroit postérieurement ; offrant soit vers la moitié, soit parfois avant ou après celle-ci, sa plus grande largeur ; sensiblement plus large dans ce point que les élytres ; muni latéralement d'un rebord uniforme, assez étroit, peu ou point saillant ; sensiblement en arc dirigé en avant, offrant de faibles marques des sinuosités, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit et non interrompu dans son milieu ; faiblement convexe ; uniformément et assez finement ponctué ; non réticuleux. Ecusson en arc ou en triangle transverse. Elytres émoussées à l'angle huméral et embrassant un peu les angles postérieurs du prothorax ; en ligne un peu arquée en devant, d'une fossette

humérale à l'autre, à la base ; parallèles jusqu'aux deux tiers ; faiblement ou très-faiblement convexes ; à rangées striales de points assez petits, souvent affaiblis en devant et vers l'extrémité (environ 26 à 33 sur la quatrième rangée) : les première et deuxième ordinairement légèrement striées : les troisième et sixième postérieurement unies en enclosant les quatrième et cinquième. *Intervalles* plus ou moins superficiellement pointillés ; plans : les sutural, troisième et septième, obtusément saillants à leur extrémité : le troisième, lié au septième. *Repli* ordinairement un peu visible jusqu'au huitième de la longueur, quand l'insecte est examiné en dessus. *Dessous du corps* souvent presque lisse sur les côtés des hauches antérieures, ponctué, ridé, superficiellement sillonné, ou parfois marqué de points unis en sillons sur la moitié externe de l'antépectus. *Prosternum* pointillé ; subconvexe, plan ou obsolètement creusé d'une fossette. *Cuisses postérieures* à peine arquées ; non canaliculées en dessous sur la plus grande partie de leur longueur. *Jambes* médiocrement dilatées : les intermédiaires planes, ponctuées et non sillonnées sur leur arête externe. *Tarses* un peu épais.

PATRIE : LES environs de Tanger, (collect. Chevrolat, Deyrolle).

♂. Inconnu.

♀. *Tarses* grêles.

Obs. Nous l'avons reçu de feu Solier sous le nom de *Helio-pathes nivalis* (RAMBUR), et il paraît avoir été appelé *cylindricus* par le même écrivain marseillais, dans les cartons du Muséum de Paris.

Quelquefois les rangées striales des élytres sont transformées en légères stries ; les intervalles de ces stries ou rangées striales sont moins superficiellement pointillés, et le rebord supérieur du repli, formant la tranche marginale, au lieu d'être visible jusqu'au huitième de la longueur, est peu apparent après l'angle huméral ; mais ces différences ne sont vraisemblablement que de légères modifications de l'espèce. L'*O. planiusculus* se distingue

de tous les précédents par ses élytres offrant leur base en arc faiblement dirigé en avant, depuis une fossette humérale jusqu'à l'autre, disposition qui se montrera plus prononcée dans le genre suivant ; par ses étuis parallèles à partir de l'angle huméral jusqu'aux deux tiers de leur longueur, offrant le bord supérieur du repli généralement visible jusqu'au sixième ou un peu plus de sa longueur ; par le prosternum plan ou creusé seulement d'une fossette obsolète.

Quelquefois les jambes intermédiaires offrent les traces d'un sillon, sur leur arête dorsale.

10. ♂. *viaticus*.

Suballongé ; très-faiblement convexe ; d'un noir mat ou presque mat. Prothorax médiocrement arqué sur les cinq sixièmes antérieurs, sub-parallèle et plus étroit, postérieurement ; à rebord basilaire non interrompu ; assez finement ponctué. Elytres un peu arquées en avant, à la base, entre les deux fossettes humérales ; faiblement élargies jusqu'au septième de leur longueur, avec le bord du repli visible en dessus jusqu'à ce point, parallèles ensuite jusqu'aux deux tiers ; à rangées striales de points assez petits (environ 30 sur la quatrième). Intervalles pointillés ; plans : les premier et troisième saillants à l'extrémité. Prosternum sillonné.

Long. 0,0123 (5 l.). Larg. 0,0045 (2 l.)

PATRIE : l'Espagne, (collect. Deyrolle).

♂. *Cuisses et jambes* toutes glabres, en dessous. *Tarses garnis* en dessous de poils fauves : les deuxième et troisième articles des antérieurs et moins distinctement le premier des mêmes pieds, faiblement dilatés.

Obs. L'exemplaire unique que nous avons eu sous les yeux, a beaucoup d'analogie avec l'*O. planiusculus*, dont il semblerait n'être qu'une variété ; il paraît cependant s'en distinguer spécifiquement par son prothorax moins parallèle sur les côtés, au

devant des angles postérieurs et plus brièvement rétréci au devant de ces angles ; un peu moins finement ponctué ; par ses élytres un peu élargies depuis l'angle huméral jusqu'au point où le bord supérieur du repli est visible, c'est-à-dire jusqu'au septième environ de sa longueur ; par ses rangées striales de points moins petits ; par les premier et troisième intervalles plus saillants postérieurement : le troisième, en toit à son extrémité au lieu d'être convexe comme chez l'espèce précédente, et paraissant à peine lié avec le septième, qui n'est pas sensiblement saillant ; par son prosternum visiblement sillonné longitudinalement sur son milieu. Enfin, chez cet exemplaire, par une particularité qui pourrait être accidentelle, mais qui semble ne l'être pas, le prothorax au lieu de s'appuyer sur les élytres en est sensiblement écarté et offre ainsi une transition avec la disposition qu'il montrera dans le genre suivant.

Genre *Meladeras*, MÉLADÈRE.

(μέλας, noir ; δέρμα, peau).

CHARACTÈRES. *Elytres* un peu obliquement coupées d'avant en arrière, c'est-à-dire graduellement écartées du prothorax, depuis le quart externe de leur base jusqu'aux épaules qui, par là, sont obtuses ou plus ouvertes que l'angle droit ; souvent un peu séparées du segment prothoracique même dans leur milieu.

Cette coupe s'éloigne de la précédente, par ses élytres qui se montrent déjà isolées du prothorax, au moins à partir de l'espèce de pédoncule de celui-ci (c'est-à-dire à partir du quart ou du cinquième externe de la base des étuis réunis), et d'une manière graduellement plus sensible à partir de ce point jusqu'à leurs angles huméraux. Les épaules montrent, par là, la disposition à devenir subarrondies, comme elles le sont dans le genre suivant ; mais les Méladères se rattachent encore aux Omocrates,

par leur prothorax rétréci et parallèle ou presque parallèle sur le sixième ou cinquième postérieur de ses côtés, et par ses angles à peu près rectangulairement ouverts.

Les ♂ des espèces suivantes qu'il nous a été donné d'observer, ont les cuisses et les jambes toutes glabres en dessous; les trois ou quatre premiers articles des tarsi antérieurs et intermédiaires généralement garnis en dessous de poils longs, obliquement inclinés en devant et non en forme de brosses ou sortes de ventouses; les deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs, et moins sensiblement le premier, faiblement dilatés: les mêmes des intermédiaires peu ou point sensiblement élargis.

- α. Elytres offrant les angles huméraux assez prononcés et munis d'une sorte de petite dent, formée par le bord supérieur du repli.
 β. Intervalles des stries des élytres assez finement ponctués. *quadratulus.*
 ββ. Intervalles des stries des élytres paraissant impunctillés à la vue. *obscurus.*
 γα. Elytres subarrondies aux épaules et sans dent à celles-ci. *amænus.*

1 M. *quadratulus.*

Suballongé; assez médiocrement convexe; noir, un peu luisant. Prothorax arqué sur les côtés jusqu'aux quatre cinquièmes, sinueusement rétréci ou subparallèle ensuite; à angles postérieurs presque rectangulairement ouverts; à peine arqué en devant et bissubsnué, à la base; assez finement ponctué, avec une très-légère tendance à la réticulation. Elytres à peine élargies dans leur milieu; offrant le bord supérieur du repli relevé en petite dent obtuse à l'angle huméral et visible presque jusqu'au huitième; à rangées striales de points assez petits. Intervalles un peu superficiellement pointillés: les troisième et septième, postérieurement subconvexes et saillants.

Dendarus barbarus, LUCAS, Explor. sc. de l'Algérie, (anim. articul.), p. 329. 829. (suivant les exemplaires typiques du Muséum).

Heliopathes quadratulus, (DEYROLLE), in litter.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.) Larg. 0,0039 à 0,0045 (1 3/4 à 2 l.).

Corps suballongé ; subparallèle ; assez médiocrement convexe ; noir, un peu luisant. *Tête* ponctuée, plus finement et plus densément sur l'épistome que sur le front ; à peine sillonnée sur la suture frontale ; offrant après les yeux un léger sillon transversal, parfois peu distinct. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts environ des côtés du prothorax (♀), noires, graduellement moins obscures à l'extrémité. *Prothorax* échancré en arc faiblement bissinué, à son bord antérieur ; peu régulièrement arqué jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus de ses côtés, c'est-à-dire élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux trois septièmes de sa longueur, offrant vers ce point ou à peu près sa plus grande largeur, rétréci ensuite d'une manière graduelle d'abord, puis brusquement ou d'une manière subsinuée à partir des quatre cinquièmes ou un peu plus, et presque parallèle postérieurement ; à angles postérieurs presque rectangulairement ou peu ouverts ; coupé en ligne à peine arquée en avant, à la base, en formant vers chaque sixième externe de celle-ci, une très-légère entaille ou subsinuosité, offrant, par là, les angles postérieurs un peu dirigés en arrière, mais toutefois la ligne qui forme leur côté basilaire est plus ou moins sensiblement recourbée en avant ; muni sur les côtés d'un rebord peu saillant ; muni à la base d'un rebord plus étroit et peu ou point interrompu ; d'un tiers plus large à la base que long sur son milieu ; médiocrement convexe ; assez finement ponctué, avec une très-légère tendance à la réticulation près des côtés ; luisant sur les intervalles des points. *Ecusson* en triangle, au moins une fois plus large que long ; légèrement pointillé. *Elytres* s'appuyant ordinairement peu sur le prothorax, dans le milieu de leur base ; graduellement plus séparées de ce segment à partir du côté externe du pédicule de celui-ci, c'est-à-dire à partir du quart ou du cinquième externe de leur base ; à angles huméraux assez prononcés et un peu plus ouverts que l'angle droit ; offrant le bord supérieur du repli relevé en forme de petite dent

obtuse à ces angles, et visible ensuite en dessus jusqu'au huitième ou un peu moins de sa longueur; peu et brièvement élargies après l'angle huméral, à peine élargies ensuite jusque vers leur moitié; très-médecieusement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure; à rangées stiales de points assez petits, longitudinalement séparés les uns des autres par un espace égal à une fois ou deux leur diamètre sur la première moitié, plus rapprochés sur la postérieure (environ trente-cinq à quarante-deux de ces points sur la quatrième rangée). *Intervalles* un peu superficiellement pointillés: les sutural, cinquième, et surtout troisième et septième, subconvexes et plus ou moins saillants à leur partie postérieure: les troisième et septième, unis postérieurement en angle aigu. *Dessous du corps* marqué, sur les côtés de l'antépectus, de points assez gros unis en sillons, moins grossièrement ponctué sur le reste. *Prosternum* sillonné.

PATRIE: l'Algérie, (Muséum de Paris *type*; collect. Deyrolle).

OBS. Le prothorax offre souvent le rebord basilaire entier, parfois il semble presque interrompu; sa ponctuation varie un peu, mais en général les intervalles des points sont un peu luisants et montrent, surtout près des côtés, quelque tendance à la réticulation. Les intervalles des stries des élytres sont ordinairement plans sur la majeure partie de leur longueur, mais parfois les troisième, cinquième et septième sont moins plans, très-légèrement subconvexes, et plus ou moins sensiblement un peu moins plans ou plus élevés que les autres, sur toute leur longueur; la ponctuation de ces intervalles varie un peu: toujours visible à la vue ou à une faible loupe, elle a quelquefois de la tendance à se montrer légèrement ruguleuse.

Nous n'avons pu adopter le nom donné par M. Lucas, ce nom spécifique ayant été appliqué par Erichson à une autre espèce de Pandarite.

2. *M. obscurus.*

Suballongé: subparallèle; assez faiblement convexe; d'un noir mat. Prothorax arqué sur les côtés jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus, sinueusement rétréci ou subparallèle ensuite; légèrement en arc dirigé en devant et subsinué vers chaque sixième externe, à la base; à angles postérieurs presque rectangulairement ouverts; pointillé. Élytres subparallèles jusqu'aux deux tiers; offrant le bord supérieur du repli relevé en petite dent obtuse à l'angle huméral et visible jusqu'au huitième; à rangées striales de points assez petits. Intervalles paraissant impointillés à la vue; plans: les troisième et septième postérieurement subconvexes et saillants,

Dendarus obscurus, (GAUBIL). Catal. 219. (suivant l'exemplaire typique).

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.) Larg. 0,0039 à 0,0045 (1 3/4 à 2 l.).

PATRIE: l'Algérie, (collect. Gaubil, Godart).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *M. quadratus*; elle semble cependant s'en distinguer par son prothorax mat ou à peu près; plus finement ponctué et offrant les intervalles des points plans au lieu d'être légèrement relevés; par le bord postérieur coupé en ligne un peu plus sensiblement arquée en devant, dans ses deux tiers médiales, offrant les légères entailles ou sinuosités plus marquées, et par le côté postérieur des angles de derrière en ligne un peu courbée en arrière; par la raie servant de limite en devant au rebord basilaire, plus faible après les sinuosités et dilatée au devant de celles-ci en forme de dent; par ses élytres à peu près parallèles (au moins chez le ♂), depuis le dixième jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus faiblement convexes sur le dos, plus abruptement déclives postérieurement; par les intervalles des stries des élytres non luisants, plans sur la majeure partie de leur longueur, paraissant impointillés à la vue simple, ainsi que le repli.

3. **M. amœnus.**

Suballongé ; assez faiblement convexe ; d'un noir mat. Prothorax arqué sur les cinq sixièmes de ses côtés, et assez brusquement rétréci et parallèle ensuite ; médiocrement convexe ; densément et finement ponctué. *Elytres* séparées du prothorax par un intervalle ; obliquement coupées depuis le quart externe de leur base jusqu'aux épaules ; subarrondies à celles-ci ; presque planes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à rangées striales de points assez petits. Intervalles visiblement et assez finement ponctués.

Dendaris amœnus, GAUBIL, Cat. p, 219. (Suivant l'exemplaire typique).

Long. 0,0100 (4 li2 l.) Larg. 0,0036 (1 2/3 l.).

Corps suballongé ; assez faiblement convexe ; d'un noir mat. *Tête* ruguleusement ponctuée sur l'épistome et d'une manière plus fine sur sa partie postérieure ; peu ou point déprimée sur la suture frontale ; marquée après les yeux d'un sillon transversal ou peu anguleusement dirigé en avant. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♂) des côtés du prothorax ; noires, avec les derniers articles graduellement fauves. *Prothorax* échancré en arc bissubsinueux , en devant ; médiocrement arqué sur les côtés jusqu'aux cinq sixièmes ou six septièmes de sa longueur, sinueusement et assez fortement rétréci à partir de ce point , presque parallèle vers l'extrémité de ses bords latéraux ; médiocrement convexe ; densément et finement ponctué. *Ecusson* en triangle une fois et demie plus large que long, obtus à son extrémité postérieure. *Elytres* séparées du prothorax, même dans leur partie médiaire, par un intervalle ; graduellement plus détachées de celui-ci, depuis le quart externe de leur base, jusqu'aux épaules ; subarrondies à celles-ci, n'offrant pas ou offrant à peine les traces d'un angle prononcé , à ces dernières ; à bord supérieur du repli invisible en dessus ;

parallèles jusqu'aux deux tiers ; presque planes sur le dos, subconvexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure ; à rangées striales de points assez petits, longitudinalement séparés les uns des autres par un espace deux fois aussi grand que leur diamètre sur la moitié antérieure, plus rapprochés postérieurement (environ 33 à 35 de ces points sur la quatrième rangée) : les première et deuxième rangées converties en stries assez faibles à leur partie postérieure. *Intervalles* finement ponctués (ces points très-visibles à la vue simple ou à une faible loupe) ; plans : les sutural, septième, neuvième et surtout le troisième, subconvexes et assez faiblement saillants à leur partie postérieure. *Dessous du corps* marqué. sur les côtés de l'antépectus, de points unis en sillons, ponctué sur le reste. *Prosternum* sillonné.

PATRIE : l'Algérie, (collect. Gaubil).

Obs. Cette espèce se distingue des deux précédentes, par ses épaules arrondies à l'angle huméral, n'offrant pas cet angle muni d'une sorte de petite dent ; par le bord supérieur du repli peu ou point visible en dessus, après les épaules.

La ponctuation des intervalles est d'ailleurs moins faible, plus visible et plus serrée.

QUATRIÈME RAMEAU.

LES HÉLIOPATHAIRES.

CARACTÈRES. *Yeux* au moins aussi longs qu'ils sont larges, dans leur partie visible en dessus ; coupés par les joues. *Prothorax* séparé des élytres par un intervalle ; épointé ou fortement rétréci en ligne oblique depuis les deux tiers ou cinq septièmes de ses côtés jusqu'à sa base ; en ligne droite ou un peu arquée en devant, à cette dernière, avec les sinuosités basilaires peu ou point marquées. *Elytres* plus ou moins arrondies à l'angle huméral.

A ces caractères on peut ajouter :

Tête plus ou moins enfoncée dans le prothorax ; chargée, au côté interne des yeux, d'un pli plus ou moins saillant ; peu ou point déprimée sur la suture frontale. *Antennes* moins longuement prolongées que les côtés du prothorax ; graduellement subcomprimées et grossissant un peu vers l'extrémité ; à troisième article de moitié environ plus long que le suivant : les neuvième et dixième au moins plus larges que longs. *Prothorax* échancré en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur : cette échancrure tantôt assez régulière, tantôt offrant une sinuosité postoculaire plus ou moins sensible, et souvent une autre moins faible dans le milieu ; plus ou moins irrégulièrement arqué sur les côtés, c'est à dire élargi en ligne courbe, jusque vers les deux tiers ou cinq septièmes, offrant ordinairement dans ce point un angle plus ou moins émoussé et très obtus ou très-ouvert, puis obliquement coupé ou rétréci jusqu'à la base, d'un tiers au moins plus large que long. *Elytres* rétrécies au moins à partir des trois cinquièmes ou deux tiers, en ogive obtuse et subsinuée postérieurement ; rebordées aux épaules, et jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur, par le bord supérieur du repli. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de points assez gros, unis en forme de rides ou de sillons ; assez densément ponctué sur les autres parties pectorales et plus finement sur le ventre. *Prosternum* en général obtusément tronqué à sa partie postérieure, et creusé d'un sillon longitudinal, quelquefois en partie oblitéré ou raccourci. *Pieds* médiocres ; simples. *Jambes antérieures* comprimées, graduellement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité, râpeuses et presque planes en dessous : les autres, grossissant faiblement depuis la base jusqu'à l'extrémité, grossièrement ponctuées dans leur seconde moitié, parfois denticulées et en partie denticulées sur la moitié postérieure de leur arête dorsale. *Corps* très médiocrement convexe.

Ce rameau est réduit au genre *Heliopathe*.

GENRE *Heliopathes*, HÉLIOPATHE, MULSBY (1).

CARACTÈRES. Voyez ceux du rameau.

Les ♂ ont les cuisses intermédiaires presque glabres : les cuisses postérieures, les jambes intermédiaires et postérieures garnies en dessous de longs eils ; les trois premiers articles des tarsi antérieurs garnis en dessous de sortes de ventouses : les articles des tarsi suivants munis en dessous de longs poils disposés sur deux rangées : les deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs fortement dilatés : les mêmes des intermédiaires, à peine plus larges ou moins grêles que les autres.

Les ♀ ont les cuisses et les jambes glabres en dessous, tous les tarsi grêles et garnis en dessous de chaque article de poils moins longs que chez le ♂.

De tous les genres de Parvilabres décrits jusqu'ici, celui d'*Heliopathes* présente sans contredit le plus de difficultés pour la distinction des espèces ; car non-seulement elles offrent généralement entre elles des différences assez faibles, mais les caractères servant à les séparer se modifient souvent chez les individus de la même espèce, au point de rendre très-équivoques les différences caractéristiques. Ainsi quelquefois le prothorax est

(1) Feu le comte Dejean avait établi dans son catalogue (1821, p. 65), sous le nom d'*Heliophilus*, une coupe renfermant des espèces appartenant à divers groupes de nos Héliopathaires ; plus tard (1833 catal. p. 191), il transforma en *Heliopathes* le nom de *Heliophilus* antérieurement appliqué à une coupe d'insectes diptères de la famille des Syrphiens. Le genre *Heliopathes* a été resserré dans des limites plus étroites et plus précises, (Hist. nat. des coléopt. de France (*Latigènes*), p. 157).

plus ou moins arrondi vers les cinq septièmes de ses côtés, ou offre un angle émoussé; ses angles postérieurs, parfois très-prononcés, se montrent d'autres fois plus ou moins obtus; sa ponctuation tantôt réduite, même près des côtés, à offrir une tendance plus ou moins faible à la réticulation, constitue d'autres fois un véritable réseau. Les rangées striales de points ou les stries ponctuées des élytres, suivant la manière dont elles sont prononcées, et les intervalles de ces stries, suivant la finesse de leur ponctuation et l'état de leur surface, contribuent surtout à opérer des modifications plus capables de tromper un œil peu exercé. Souvent, en effet, ces intervalles sont plans en majeure partie chez la ♀, tandis que les troisième, cinquième et septième se montrent, principalement chez le ♂, subconvexes ou subtectiformes d'une manière affaiblie d'arrière en avant, mais prolongeant leur convexité plus ou moins près de la base. Les stries, par suite de ces variations, se montrent plus profondes et s'éloignent ainsi de leur état normal. Si l'on ajoute que chez les ♂ le prothorax est généralement plus large, les élytres plus étroites, plus parallèles, et souvent au point d'offrir un faciès très-sensiblement différent de celui de la ♀, on comprendra facilement combien offre de difficultés la séparation des espèces, difficultés qui, pour être complètement résolues, ont besoin d'études locales attentivement suivies.

1. *H. lusitanicus*; HERBST.

Noir, presque mat sur le prothorax, un peu luisant sur les élytres. Prothorax subarrondi ou fortement arqué sur les côtés, n'offrant pas ou offrant à peine les traces d'un angle obtus vers les cinq septièmes de ceux-ci; très-émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs; à rebord marginal écrasé ou comme nul; en ligne droite et à peu près sans rebord, à la base; réticuleux près des côtés. Elytres à stries ponctuées (vingt-huit à trente cinq points sur la quatrième), souvent subsulciformes. Intervalles assez finement et peu densément ponctués; ordi-

nairement subconvexes : les premier, troisième, cinquième et septième postérieurement saillants.

Tenebrio lusitanicus, HERBST, *Naturs* (Kaef) t. 7, p. 244, 4, pl. 111, fig. 4

Long. 0,0125 (5 1/2 l.) (♂), 0,0107 (4 3/4 l.) (♀). Larg. 0,0045 (2 l.) (♂),
0,0049 (2 1/6 l.) (♀).

PATRIE : le Portugal et les parties méridionales de l'Espagne, (collect. Aubé, Chevrolat, Deyrolle, Godart, de Kiesenwetter, Reiche, Schaum; Muséum de Paris).

Obs. Cette espèce se distingue de toutes les autres, par son prothorax subarrondi ou fortement arqué sur les côtés, n'offrant pas ou offrant à peine vers les deux tiers ou cinq septièmes de ceux-ci les traces d'un angle très-émoussé; subarrondi ou émoussé aux angles postérieurs; muni latéralement d'un rebord écrasé ou à peu près nul, surtout depuis les deux tiers jusqu'aux angles postérieurs; en ligne à peu près droite et à peu près sans rebord, à la base; réticuleux entre le dos et les côtés, mais à réseau écrasé ou non tranchant; par ses élytres à stries marquées d'assez gros points; par ses intervalles marqués de points assez ou médiocrement petits et séparés les uns des autres par un espace à peu près double de leur diamètre. Ces intervalles sont généralement plus ou moins subconvexes en devant chez les ♀, et rendent alors les stries plus profondes ou subsulciformes; chez les ♂, ils se rapprochent davantage de la surface plane et parfois sont presque entièrement plans, et les stries sont nécessairement alors plus faibles. Néanmoins les caractères fournis par le prothorax suffisent généralement pour permettre de reconnaître facilement l'espèce.

2. II. *cribrato-striatus*.

Oblong; très-médiocrement convexe; luisant. Prothorax irrégulièrement arqué sur les côtés, subanguleux et offrant sa plus grande largeur

vers les cinq septièmes de ses côtés, ordinairement légèrement subsinué entre ce point et les angles postérieurs qui sont assez prononcés; muni d'un rebord latéral un peu saillant; presque réticuleux près des côtés. Élytres à rangées striales de points mi-fossettes, souvent en partie linéairement allongés (seize à vingt-trois sur la quatrième strie). Intervalles un peu superficiellement pointillés: les troisième, cinquième et septième, saillants postérieurement: le troisième, souvent subconvexe sur la majeure partie de la longueur.

Heliopathes cribrato-striatus, (CHEVROLAT) in litter.

Heliopathes Goudoti, (SOLIER) in Mns. Paris.

Heliopathes tangerianus, (DEYROLLE) in litter.

Long 0,0095 à 0,0112 ($4 \frac{1}{4}$ à 5 l.) Larg. 0,0036 à 0,0050 (1 $\frac{2}{5}$ à 2 l.)

PATRIE: les environs de Tanger et quelques autres endroits de l'Algérie.

OBS. Cette espèce offre encore des moyens de distinction assez faciles dans la grosseur, et le petit nombre des points des rangées striales ou légères stries de ses élytres. Elle a le front semi-réticuleusement ponctué; le prothorax échancré en devant d'une manière subtrisinuée, élargi en ligne courbe jusqu'aux cinq septièmes, offrant vers ce point un angle émoussé très-ouvert, rétréci ensuite en ligne presque droite ou plutôt un peu subsinué jusqu'aux angles postérieurs qui sont assez prononcés, en ligne légèrement arquée en devant à la base, offrant souvent vers chaque cinquième ou sixième externe les traces d'une sinuosité; muni sur les côtés d'un rebord saillant, muni à la base d'un rebord très-étroit, interrompu dans son tiers médiaire, presque réticuleusement ponctué près des côtés; les élytres marquées de faibles stries ou de rangées striales de points plus ou moins gros, séparés longitudinalement les uns des autres par un espace double de leur diamètre, au moins sur leur première moitié, souvent linéairement allongés; les intervalles un peu superficiellement pointillés ou finement ponctué.

Le troisième de ces intervalles est parfois plus ou moins subconvexe, et conséquemment un peu plus élevé sur toute sa longueur ou sur presque toute sa longueur; d'autres fois il n'est pas plus saillant que les autres jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers.

3. *H. interstitialis*.

Noir, peu luisant. Prothorax trisubsinuément échancré en devant; très-obtusément anguleux vers les cinq septièmes de ses côtés, rétréci ensuite en ligne très-légèrement sinuée; à angles prononcés; muni d'un rebord basilaire un peu saillant; à rebord basilaire ordinairement peu interrompu; ponctué, presque réticuleux près des côtés. Élytres, arrondies aux épaules, à stries très-légères ou à rangées striales de points médiocres (vingt-huit à trente sur la quatrième). Intervalles peu densément pointillés: les troisième, cinquième et septième graduellement saillants ou un peu en toit à partir du tiers ou de la moitié de leur longueur.

Heliopathes interstitialis, (CHEVROLAT). GAUHL, Catal. p. 249 (type).

Long. ♀ 0,100 à 0,0125 4 1,2 à 5 1 2 l.). Larg. 0,005 à 0,0045 (1 2/3 à 2 l.).

PATRIE : l'Algérie, (collect. Deyrolle, Gauhil, Godart).

Obs. Cette espèce a quelque analogie avec les *H. vibrato-striatus* et *transversalis*. Elle se distingue du premier par les rangées striales de ses élytres marquées de points moins gros et plus nombreux, et du second, par ses élytres arrondies aux épaules; de tous les deux, par ses troisième, cinquième et septième intervalles graduellement saillants à partir de la moitié au moins de leur longueur: le troisième parfois presque depuis la base. L'*H. interstitialis* a le prothorax échancré en devant d'une manière trisubsinuée, très-obtusément anguleux vers les cinq septièmes, en général légèrement sinué près des angles postérieurs qui sont prononcés, sans rebord sur le cinquième ou le quart médiaire de sa base; les élytres n'offrant ordinairement

que des rangées striales de points, chez le ♂, au moins jusqu'aux deux tiers de la longueur, souvent montrant, chez la ♀, des stries légères et linéaires; les intervalles pointillés, ordinairement d'une manière superficielle.

4. II. transversalis.

Oblong; subparallèle; médiocrement convexe; noir, luisant. Prothorax subarrondi ou très-obtusément anguleux vers les cinq septièmes de ses côtés, à peine subsinué près des angles postérieurs qui sont assez prononcés; muni d'un rebord latéral peu saillant; en ligne droite et rebordé sur le quart externe de la base, sans rebord et un peu arqué en devant sur le tiers médiaire de celle-ci, finement ponctué, surtout sur le dos. Elytres à angle huméral émoussé et un peu ouvert; à stries peu profondes ou réduites à des rangées striales de points (trente-trois à trente-huit sur la quatrième). Intervalles assez finement ponctués: les troisième, cinquième et septième postérieurement saillants.

Heliopathes transversalis, (CHEVROLAT) in litter.

Long. 0,0112 à 0,0123 (5 à 5 1/2 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

PATRIE: L'Espagne, (collect. Chevrolat, Deyrolle).

Obs. Cette espèce se distingue en général de toutes les autres, par son corps subparallèle, même chez la ♀; par les angles huméraux de ses élytres émoussés, mais seulement un peu plus ouverts que l'angle droit, au lieu d'être subarrondis; par son prothorax superficiellement pointillé sur le dos, finement ponctué et non réticuleux près des côtés, coupé à peu près en ligne droite sur le quart externe ou un peu plus et muni sur cette partie d'un rebord étroit, coupé en arc faible et dirigé en avant et sans rebord sur la partie intermédiaire.

L'*H. transversalis* a le front assez finement ponctué, non réticuleux; le prothorax subtrisinuément échancré en devant, mais avec les faibles sinuosités parfois peu marquées; les stries

des élytres tantôt réduites à des rangées striales de points, surtout sur la moitié externe, tantôt plus ou moins prononcées (les deux premières surtout); les intervalles assez finement et peu profondément ponctués, tantôt presque plans, tantôt plus ou moins subconvexes et rendant alors les stries plus prononcées: le troisième, parfois un peu saillant sur presque toute sa longueur; le prosternum creusé d'une fossette sulciforme, à partir de la moitié des hanches au moins, tronqué à l'extrémité; les jambes intermédiaires sillonnées et denticulées sur la moitié postérieure de leur arête.

5. H. *montivagus*.

Noir, peu luisant. Prothorax subtrisinuément échancré en devant; arrondi ou à peine anguleux vers les cinq septièmes de ses côtés; à angles postérieurs assez prononcés; à rebord latéral peu saillant, parfois écrasé; assez finement ponctué, avec tendance à la réticulation près des côtés. Elytres subarrondies aux épaules; à rangées striales de très-petits points. Intervalles paraissant à peu près impointillés: les troisième, cinquième et septième à peine saillants à l'extrémité.

Heliopathes montivagus, (RAMBUR) suivant MM. AUBÉ et DEYROLLE.

Long. 0,0112 à 0,0123 (5 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0045 à 0,0050 (2 à 2 1/4 l.)

PATRIE: l'Espagne, (collect. Aubé, Deyrolle, Godart).

Obs. Cette espèce est assez facile à distinguer par ses élytres à rangées striales de points très-petits, souvent peu faciles à compter, d'un diamètre à peine plus large que le septième ou le huitième de la largeur d'un intervalle, généralement au nombre de quarante au moins sur la quatrième rangée; surtout par les intervalles paraissant à peu près impointillés, au moins à la vue simple. Elle a la tête ponctuée avec quelque tendance à la réticulation sur le front; le prothorax peu ou point anguleux vers les cinq septièmes de la longueur de ses côtés, tantôt en

ligne faiblement courbe depuis ce point jusqu'aux angles postérieurs, tantôt en offrant une très-légère sinuosité, sans traces de rebord basilaire sur le tiers ou la moitié médiane du bord postérieur, plus finement et plus légèrement ponctué sur le dos que sur les côtés, offrant près de ceux-ci une tendance plus ou moins prononcée à la réticulation.

6. *H. avarus*.

Noir, ordinairement un peu luisant. Prothorax subtrisinuément échancré en devant ; subarrondi vers les cinq septièmes et subsinué près des angles postérieurs ; muni latéralement d'un rebord graduellement plus épais et plus saillant vers la moitié des côtés, affaibli depuis les cinq septièmes jusqu'aux angles postérieurs qui sont prononcés ; réticuleusement ou presque réticuleusement ponctué, surtout près des côtés. Elytres subarrondies aux épaules ; à rangées striales de points médiocres, séparés longitudinalement par un espace plus grand que leur diamètre (trente à trente-cinq sur la quatrième rangée). Intervalles marqués de points assez petits, assez rapprochés ; plans où à peu près : les troisième, cinquième et septième à peine saillants vers l'extrémité.

Heliopenthes ambiguus ? (DEJEAN) Catal. (1857) p. 212.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.). Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2 l.).

PATRIE : la Sicile, (collect. Aubé, Deyrolle).

OBS. Cette espèce offre dans la forme et la saillie du rebord latéral du prothorax, dans la subsinuosité voisine des angles postérieurs de celui-ci, dans la grosseur, le peu de rapprochement et le chiffre peu élevé des points des rangées striales des élytres, ses caractères les plus distinctifs.

Elle a la tête presque réticuleusement ponctué sur le front, peu ou point déprimée sur la suture frontale ; le prothorax subtrisinué à l'échancrure de son bord antérieur, élargi jusqu'aux cinq septièmes, subarrondi dans ce point, rétréci ensuite en ligne presque droite et légèrement sinuée près des angles pos-

térieurs, muni latéralement d'un rebord offrant vers la partie médiaire de sa longueur plus de saillie et plus d'épaisseur, graduellement affaibli depuis les cinq septièmes jusqu'aux angles postérieurs qui sont assez prononcés, coupé en ligne presque droite à la base ou à peine arquée en devant dans le tiers médiaire de celle-ci, sans rebord sur le quart médiaire de cette dernière, offrant parfois vers chaque sixième externe du bord postérieur les traces d'une sinuosité, ponctué assez finement sur le dos, et d'une manière presque réticuleuse près des côtés; les élytres subarrondies aux épaules, ordinairement un peu élargies à celles-ci par le bord du repli, à rangées striales de points d'un diamètre égal environ au quart des intervalles vers le tiers de leur longueur: ces points inégalement rapprochés, longitudinalement séparés les uns des autres sur leur première moitié par un espace plus grand que leur diamètre ou souvent double de celui-ci; les intervalles plans ou à peu près sur la majeure partie de leur longueur, marqués de points assez ou médiocrement petits, séparés les uns des autres par un espace visiblement plus grand que leur diamètre (ordinairement cinq de ces points sur la largeur des premier à quatrième intervalles, vers le tiers de leur longueur); le prosternum presque parallèle depuis les hanches, sillonné.

Cette espèce porte dans quelques collections le nom de *H. ambiguus* (DEJEAN); mais peut-être cette indication est-elle douteuse, car le catalogue de l'entomologiste parisien donne à l'*ambiguus* la Grèce pour patrie.

7. *H. ibericus*.

Noir, luisant. Prothorax subtrisinuément échancré en devant; arqué sur les côtés, c'est-à-dire arrondi vers les cinq septièmes, rétréci ensuite en ligne plus ou moins courbe; à angles postérieurs ordinairement émoussés; muni d'un rebord latéral affaibli postérieurement; ponctué, avec tendance à la réticulation près des côtés. Elytres arrondies aux

épaules; à rangées striales de points assez petits (environ trente-cinq à trente-huit sur la quatrième). Intervalles pointillés : les troisième, cinquième et septième, saillants et un peu en toit vers leur extrémité, et ordinairement d'une manière plus affaiblie sur une partie de leur longueur.

Helopaties hispanicus? (DEJEAN) Catal. (1837) p. 212.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.). Larg. 0,0036 à 0,0045 (1 2/3 à 2 l.).

PATRIE : l'Espagne, (collect. Aubé, Chevrolat, Deyrolle, Godart; Muséum de Paris).

Obs. Cette espèce se distingue principalement par son prothorax presque régulièrement arqué sur les côtés, c'est-à-dire arrondi ou subarrondi vers les cinq septièmes et rétréci ensuite en ligne plus ou moins courbe; par les rangées striales de points assez petits, égaux environ au septième de la largeur du troisième intervalle, vers le tiers de sa longueur; par ses intervalles pointillés, offrant les troisième, cinquième et septième ordinairement légèrement en toit sur une partie de leur longueur.

Mais ces divers caractères se modifient un peu chez des individus paraissant provenir des mêmes localités et constituer la même espèce. Ainsi le prothorax est rétréci tantôt en ligne courbe à partir des cinq septièmes, tantôt d'une manière plus droite: dans le premier cas, les angles postérieurs sont plus ou moins émoussés: dans le second, ils le sont peu. Son rebord basilaire est interrompu à peu près dans son tiers médiaire. Les points des rangées striales, toujours assez petits, sont souvent un peu allongés, et alors séparés longitudinalement les uns des autres par un espace à peine aussi grand que leur diamètre; d'autres fois ils sont plus arrondis, et alors naturellement l'espace qui les sépare est moins restreint. Les intervalles sont tantôt assez unis, d'autres fois un peu inégaux, légèrement bossués ou subruguleux; en général, les troisième, cinquième et septième prolongent, plus ou moins près de la base, mais d'une

manière affaiblie, d'avant en arrière, leur figure subtectiforme ; quelquefois cependant ils en offrent à peine des traces. Ces différentes variations, si elles se rapportent réellement à la même espèce, rendent assez difficiles les limites à assigner à celle-ci.

Peut-être est-ce là le véritable *H. hispanicus* du catal. Dejean, que quelques personnes paraissent avoir confondu avec notre *H. luctuosus*. Il diffère de ce dernier, par ses élytres offrant des rangées striales de points plutôt que de véritables stries ; par ses intervalles moins densément ponctués ; par les troisième, cinquième et septième offrant, au moins à partir de la moitié de la longueur, une saillie plus ou moins sensible.

Près des *H. montivagus*, *ibericus* et *rotundicollis* paraissent devoir se ranger quelques individus constituant peut-être une espèce particulière (*H. Perroudi*), mais dont nous n'avons eu sous les yeux que quelques individus ♀. Ils ont le prothorax subtrisinuément échancré en devant, très-obtusément anguleux vers les cinq septièmes, à angles postérieurs émoussés ; les élytres à rangées striales de points petits, peu faciles à compter ou à apercevoir ; les intervalles finement pointillés, plans ou à peu près : les troisième, cinquième et septième faiblement et obtusément saillants vers l'extrémité.

PATRIE : l'Espagne, (collect. Chevrolat, Perris, Perroud).

Obs. Le corps est proportionnellement un peu plus large que chez la plupart des autres espèces.

8. *H. rotundicollis*.

Noir, luisant. Prothorax assez régulièrement échancré en devant ; subarrondi ou obtusément anguleux vers les cinq septièmes de ses côtés, rétréci en ligne presque droite ou un peu sinuée près des angles postérieurs qui sont prononcés ; muni sur les côtés d'un rebord plus saillant dans son milieu ; assez finement ponctué, presque réticuleux sur les côtés. Elytres subarrondies aux épaules ; à rangées striales de points

assez petits (trente-cinq à trente-huit sur la quatrième). Intervalles finement ponctués; plans: le troisième, un peu en toit et saillant vers l'extrémité, et parfois sur une partie de sa longueur: les troisième et septième, à peine saillants à l'extrémité.

Dendarus rotundicollis, LUCAS Explor. scient. de l'Algér. (anim. articul.) p. 329. 900. pl. 29. fig. 6. (suivant les exemplaires typiques du Muséum de Paris).

Long. 0,0100 à 0,0106 (4 1/2 à 4 5/4 l.). Larg. 0,0056 à 0,0042 (1 2 3 à 1 7 8 l.).

PATRIE: l'Algérie et les parties méridionales de l'Espagne, (Muséum de Paris *type*; collect. Chevrolat, Deyrolle).

Obs. Cette espèce se distingue principalement par son prothorax généralement échancré d'une manière assez régulière en devant, c'est-à-dire n'offrant pas ou offrant à peine les traces des trois sinuosités qu'on voit chez beaucoup d'autres; muni d'un rebord latéral plus saillant que chez la plupart des autres, surtout dans le tiers médiaire des bords latéraux; assez finement ponctué sur le dos, ponctué d'une manière presque réticuleuse près des côtés; par ses élytres à rangées striales de points assez petits (cinq fois environ plus étroits que le diamètre du troisième vers le tiers de sa longueur), séparés les uns des autres sur la première moitié de la quatrième strie par un espace à peu près double de leur diamètre; par ses intervalles finement ponctués, offrant les cinquième et septième à peine saillants vers leur extrémité.

Le prothorax, à partir des deux cinquièmes des élytres jusqu'aux angles postérieurs, se rétrécit souvent en ligne légèrement courbe d'abord, puis presque droite ou faiblement sinuée; d'autres fois en ligne presque droite sur toute sa longueur et moins insensiblement sinuée près des angles: dans ce dernier cas, le prothorax est moins arrondi vers les cinq septièmes ou plus sensiblement rapproché d'un angle très-émoussé. Les intervalles des stries des élytres sont ordinairement plans, sur la majeure partie de leur longueur, surtout chez la φ ; mais souvent, chez

le ♂ surtout, le troisième intervalle est légèrement saillant ou un peu en toit sur une grande partie de sa longueur; parfois même les cinquième et septième ont une tendance plus ou moins prononcée à montrer une légère saillie tectiforme.

9. II. *agrestis*

Noir, peu luisant. Prothorax échancré en devant en arc régulier ou obtus; subarrondi ou peu anguleux vers les cinq septièmes, rétréci ensuite en ligne presque droite; à angles postérieurs à peine émoussés; muni d'un rebord latéral étroit et un peu saillant; un peu finement ponctué, avec tendance à la réticulation ou presque réticuleux sur les côtés. Elytres subarrondies aux épaules, à stries prononcées ou subsulciformes, marquées de points crénelant un peu les intervalles (vingt-cinq à trente sur la quatrième). Intervalles densément et assez finement ponctués, plus ou moins ruguleux, très-médiocrement convexes en devant: les troisième, cinquième et septième plus saillants surtout postérieurement.

Heliothates agrestis (DEJ.). Catal. (1855). p. 191. — Id. (1837). p. 212 (suivant MM. Chevrolat et Deyrolle).

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/2 l.), 1 arg. 0,0055 à 0,0056 (1 1/2 à 1 2/3 l.).

PATRIE : les parties méridionales de l'Espagne, (collect. Aubé, Chevrolat, Deyrolle).

Obs. Cette espèce se distingue assez facilement de toutes les autres par son corps proportionnellement plus étroit, surtout chez le ♂; par son prothorax non subtrisinué en devant, c'est-à-dire échancré en arc soit régulier, soit obtus ou presque en ligne droite dans sa partie médiaire; par les stries de ses élytres rendues plus ou moins subsulciformes, suivant le plus ou moins de convexité des intervalles; par ces derniers généralement ruguleux et densément ponctués, subconvexes même en devant et d'une manière plus sensible postérieurement; par son prosternum creusé d'un sillon large et pointillé, naissant au niveau de la partie antérieure des hanches.

Les points assez fins dont les intervalles des stries des élytres sont marqués, sont ordinairement plus rapprochés les uns des autres que le diamètre de l'un d'eux, mais quelquefois, surtout chez les ♀, les intervalles sont moins ruguleux, les points plus petits et conséquemment moins rapprochés.

Les individus chez lesquels les stries sont devenues plus profondes par la convexité plus prononcée des intervalles, correspondent à l'*H. striato-foratus* de M. Deyrolle.

10. **H. luctuosus**, LE-PELETIER-SAINT-FARCEAU et A. SERVILLE.

Noir, luisant. Prothorax échanuré en devant en arc à peine subtrisinué : subarrondi ou très-obtusément anguleux vers les deux tiers ou un peu plus de ses côtés, rétréci ensuite en ligne peu ou point subsinuée ; à angles postérieurs peu ou point émoussés ; muni sur les côtés d'un rebord étroit, saillant, affaibli vers son extrémité ; ponctué avec tendance à la réticulation ou presque réticuleux près des côtés. Elytres subarrondies aux épaules ; à stries distinctes, ponctuées (trente-trois à trente-huit points sur la quatrième). Intervalles assez finement et densément ponctués, subruguleux, presque plans en devant : les troisième, cinquième et septième saillants vers leur extrémité : le troisième souvent légèrement en toit sur une partie de sa longueur.

Pedinus luctuosus, LE-PELETIER-SAINT-FARCEAU et A. SERVILLE, Eucycl. méthodique t. 10. p. 27, 9. (suivant l'exemplaire typique existant dans la collection de M. Chevrolat).

Heliopathes hispanicus, (DEJ.) Catal. (1837) p. 212, suivant SOLIER.

Heliopathes luctuosus, Mulsant, Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (LATIGÈNES) p. 219.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/3 l.). Larg. 0,0053 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.).

PATRIE : le midi de la France; l'Espagne septentrionale, (collect. de Kiesenwetter); la Grèce, (collect. Reiche).

OBS. Cette espèce a pour caractères distinctifs principaux d'avoir le prothorax peu ou point sensiblement échanuré dans le milieu de son bord antérieur; les élytres visiblement quoique peu

profondément striées, à stries linéaires égales environ au septième de la largeur du troisième intervalle, vers le tiers de sa longueur ; les intervalles marqués de points assez petits, séparés les uns des autres par un espace à peine égal à leur diamètre.

Ordinairement le rebord basilaire ne dépasse pas le cinquième externe du bord postérieur ou dépasse peu ce point. Les intervalles des stries des élytres sont généralement plans en devant et jusqu'aux deux tiers environ ; cependant quelquefois le troisième et même le cinquième se montrent très-légèrement en toit obtus à partir du quart ou même moins de la longueur. Le prosternum est souvent creusé d'un sillon large et peu profond ; d'autres fois il ne montre pas de traces de sillon.

Nous avons vu dans la collection de M. de Kiesenweter un individu provenant des environs de Figueras, ayant beaucoup d'analogie avec le *luctuosus*, mais en différant par une taille proportionnellement un peu plus courte ; par son prothorax plus sensiblement subsinué près des angles postérieurs ; par ses stries marquées de points un peu plus écartés et conséquemment moins nombreux (environ vingt-huit sur la quatrième) ; par son prosternum moins largement sillonné et paraissant plus visiblement muni d'un léger rebord, mais vraisemblablement cet individu qui semblerait constituer une espèce spéciale (*Heliopathes rupes-tris*) n'est-il qu'une légère variété de l'*H. luctuosus*.

11. *H. emarginatus*; FABRICIUS.

Noir, luisant. Prothorax subtrisinuément échancré en devant ; obtusément anguleux vers les cinq septièmes de ses côtés, rétréci ensuite en ligne droite ou subsinuée ; à angles postérieurs prononcés ; muni d'un rebord latéral assez étroit, sensiblement saillant ; porcé, avec tendance à la réticulation surtout près des côtés. Elytres arrondies aux épaules ; à stries ordinairement réduites en devant à des rangées striales de points (trente cinq à trente-huit sur la quatrième). Intervalles pointillés, un peu ridés : les troisième, cinquième et septième plus

sensiblement subconvexes en devant que les autres, progressivement saillants vers leur extrémité.

Blaps emarginata, FABRICIUS, Entom. syst. t. 1. p. 108, 9. — Id. Syst. Eleuth. t. 1, p. 142, 10 (suivant l'exemplaire typique). — HERBST, Naturf. (KAB.) t. 8. p. 194, 15. — SCHOENU. Syn. ins. t. 1. p. 143, 13.

Heliopathes subvariolosus, LUCAS, Explor. scient. de l'Algér. (anim. articulés). p. 330, 901. (suivant l'exemplaire typique existant au Muséum de Paris¹).

Long. 0,0106 à 0,0125 (4 3/4 à 5 1/2 l.). Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2 l.).

Corps oblong; d'un noir luisant. *Tête* couverte de points presque ronds, très-serrés; obsolètement déprimée transversalement sur la suture frontale et après les yeux. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; noires, avec la dernière moitié du onzième article d'un fauve testacé; à troisième article de moitié plus long que le quatrième: les quatre derniers plus larges que longs: le dernier, turbiné. *Prothorax* échancré en arc subtrisinué à son bord antérieur; irrégulièrement arqué sur les côtés, obtusément anguleux ou subarrondi vers les cinq septièmes de ses côtés et rétréci ensuite en ligne presque droite, jusqu'aux angles postérieurs, qui sont très-ouverts et prononcés; muni latéralement d'un rebord assez étroit, à peu près uniforme, sensiblement saillant; en ligne presque droite ou à peine arquée en devant, à la base; muni à celle-ci d'un rebord léger et très-étroit, interrompu dans son tiers ou son quart médiaire; de moitié environ plus large à la base que long dans son milieu; assez faiblement convexe; couvert sur le dos de points analogues à ceux de la tête, mais presque réticuleux sur les côtés ou offrant une tendance à la réticulation. *Ecusson* en triangle obtus; pointillé. *Elytres* arrondies aux épaules; presque parallèles jusqu'aux deux tiers (♂) ou faiblement élargies vers leur milieu (♀), rétrécies ensuite d'une manière sinuée; assez faiblement convexes sur le dos; à stries première et deuxième plus ou moins légères: les

autres généralement réduites en devant à des rangées striales de points assez petits, ne crénelant pas ou crénelant peu les intervalles (environ trente-cinq à trente-huit de ces points sur la quatrième). *Intervalles* pointillés, un peu ridés : les sutural, troisième, cinquième et septième graduellement saillants d'avant en arrière, et faisant souvent, par là, paraître quelques-unes des rangées striales plus prononcées ou sulciformes. *Bord supérieur du repli* visible aux épaules (quand l'insecte est examiné en dessus), jusqu'au huitième ou au sixième de la longueur des étuis. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de gros points unis en sillons. *Prosternum* largement et en général peu profondément sillonné ; rayé près de ses bords latéraux, vers la moitié antérieure des hanches. *Cuisses postérieures* un peu ridées. *Jambes intermédiaires* ordinairement sillonnées sur la seconde moitié de leur arête externe.

PATRIE : le Maroc, (Muséum de Copenhague *type*) ; l'Algérie, (Muséum de Paris) ; le Portugal et l'Espagne, (collect. Aubé, Chevrolat, Deyrolle, Godart).

OBS. Les élytres sont plus ou moins légèrement pointillées : les troisième et septième intervalles sont ordinairement obtusément saillants ou faiblement en toit ; le cinquième l'est ordinairement d'une manière plus sensible, et habituellement il est plus saillant que le troisième.

ADDENDA ET ERRATA.

Les trois espèces suivantes, appartenant aux derniers rangs de la branche des Pandaraires, semblent lier d'une manière si insensible le genre *Pandarinus* à celui de *Bioplanes*, qu'en leur donnant place dans ce dernier, il est nécessaire d'en modifier les caractères indiqués.

Le prothorax n'est pas toujours ni notablement échancré, ni bissubsinueusement échancré à son bord antérieur; et le premier article des tarsi postérieurs n'est pas toujours plus court que les deux suivants réunis et que le postérieur.

En lui retranchant ces deux caractères, ce genre se distinguera de celui de *Pandarus* par sa tête enfoncée dans le prothorax; par ses antennes plus courtes; par ses yeux presque coupés ou coupés par les joues; par ses élytres plus brièvement et plus fortement rétrécies, et plus abruptement déclives à leur partie postérieure; par ses tarsi simples dans les deux sexes.

Il s'éloigne du genre *Pandarinus*, par sa tête engagée dans le prothorax, offrant les angles antérieurs de ce segment aussi avancés que le bord postérieur des yeux, caractère qui les distingue des *Rizalus*; par les yeux transversalement dirigés sur le front, caractère qui empêche de le confondre avec les autres Pandarines. Les troisième et septième intervalles des élytres sont unis postérieurement: le cinquième, plus court et encloué par ses voisins ou par les troisième et septième. Le prosternum est mi-sillonné. Les côtés de l'antépectus sont marqués de gros points presque unis en sillons.

a. Stries des élytres presque réduites à des rangées striales de points sur la majeure partie de leur longueur.

1. *B. plorans*.

Oblong ; presque parallèle ; faiblement convexe ; d'un noir un peu luisant. Prothorax échancré en arc médiocre en devant ; arqué sur les cinq sixièmes de ses côtés, sinueusement rétréci postérieurement ; presque aussi étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; muni latéralement d'un rebord moins étroit que le basilaire ; densément ponctué, presque réticuleux près des côtés. Élytres à stries à peu près réduites à des rangées de points sur la majeure partie de leur longueur, prononcées postérieurement (quarante points au moins sur la quatrième). Intervalles ruguleusement et un peu finement ponctués ; plans jusqu'aux trois quarts, graduellement en toit ou sensiblement convexes postérieurement : les troisième, cinquième et septième à peine plus saillants : le septième presque indistinctement en carène sur toute sa longueur.

Long. 0,0112 (5 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

PATRIE : les environs de Jérusalem, (collection Reiche).

Les élytres n'offrent point de sinuosité après l'angle huméral. Le premier article des tarses postérieurs est à peine aussi long ou moins long que les deux suivants réunis et que le dernier.

Obs. Cette espèce se rapproche des derniers *Pandarinus* par son corps presque parallèle, peu convexe ; par sa tête un peu moins profondément engagée dans le prothorax que chez les espèces suivantes ; par ses yeux ayant une légère tendance à se montrer un peu obliquement dirigés ; par ses élytres moins brièvement et moins obtusément rétrécies, moins abruptement perpendiculaires que chez les autres *Bioplanes*.

Elle s'éloigne du *B. meridionalis* par son corps moins court, moins luisant ; par son prothorax moins profondément échancré en devant, plus brièvement rétréci postérieurement, presque aussi étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs, plus visiblement réticuleux en dessus, avec les intervalles formant ce réseau, plus tranchants ; par les stries de ses élytres à peu près

réduites, sur la majeure partie de leur longueur, à des rangées striales de points, caractère qui suffit pour l'éloigner des deux espèces suivantes.

α. Stries des élytres plus ou moins prononcées.

β. Premier article des tarses aussi long que les deux suivants réunis, et que le dernier. Intervalles des élytres rugueusement ponctués.

2. **B. crassiusculus.**

Oblong ; médiocrement convexe ; un peu épais ; noir, peu luisant, en dessus. Prothorax plus ou moins échancré en arc en devant ; arqué jusqu'aux six septièmes au moins des côtés, rétréci et subparallèle ensuite ; plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; offrant, vers les quatre septièmes ou un peu plus de sa longueur, sa plus grande largeur ; densément ponctué, réticuleux au moins près des côtés. Elytres à stries médiocres en devant, plus prononcées postérieurement ; ponctuées (vingt-quatre à trente points sur la quatrième). Intervalles rugueusement et un peu finement ponctués ; convexiuscules en devant, plus sensiblement convexes à l'extrémité : les troisième, cinquième et septième ordinairement en toit et un peu plus saillants vers leur extrémité.

Pandarus crassiusculus, CHEVROLAT, in litter.

Long. 0,0112 à 0,0133 (5 à 6 l.). Larg. 0,0052 à 0,0067 (2 1/3 à 3 l.).

PATRIE : la Syrie, (collect. Chevrolat).

Tête densément et rugueusement ponctuée ; faiblement déprimée ou sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers (♀) ou aux trois quarts (♂) des côtés du prothorax ; noires, graduellement moins obscures à l'extrémité ou du moins sur une partie des derniers articles. *Prothorax* presque trisubsinué à son bord antérieur ; tantôt faiblement, tantôt assez fortement échancré en arc à ce bord ; assez fortement arqué sur les sept huitièmes (♀) ou les cinq sixièmes ou six

septièmes (♂) de ses côtés, rétréci et parallèle ensuite ou parfois un peu élargi d'avant en arrière sur cette partie rétrécie ; muni d'un rebord latéral un peu plus étroit que le basilaire. *Elytres* sans sinuosité après l'angle huméral ; subparallèles jusqu'aux deux tiers ou moins (♂), ou faiblement élargies dans leur milieu (♀) ; médiocrement convexes, surtout sur le dos.

Obs. Cette espèce se distingue du *B. plorans*, par son prothorax visiblement plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; plus fortement arqué sur les côtés, plus brièvement rétréci, et surtout par ses élytres plus abruptement déclives postérieurement et à stries très-évidentes, etc. Elle s'éloigne du *B. meridionalis* par sa taille plus avantageuse ; par son corps plus épais ; par son prothorax réticuleux ; par ses élytres rugueusement ponctuées ; par la longueur de son premier article des tarsi, etc.

Elle varie un peu suivant les sexes et suivant les individus. Le ♂, à en juger par les individus que nous avons eus sous les yeux, paraît avoir le prothorax moins fortement élargi, moins réticuleux et moins rugueusement ponctué ; les élytres plus parallèles ; les intervalles plus saillants. Le prothorax, par une anomalie peut-être, s'est montré peu échancré à son bord antérieur, chez l'exemplaire ♂. Quelquefois il montre sur la ligne médiane une trace linéaire imponctuée ; d'autres fois il est noté de deux gros points, situés, un de chaque côté de la ligne médiane, vers le tiers de l'espace compris entre cette ligne et les bords latéraux, vers les deux cinquièmes de la longueur. Les intervalles des stries des élytres sont tantôt, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, presque plans près de la suture, graduellement plus convexe du côté externe, surtout chez la ♀, tantôt plus sensiblement convexes ou un peu en toit : le septième s'unit en devant au neuvième, en se liant faiblement à l'angle huméral.

ββ. Premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis et que le dernier.

3. **B. meridionalis.**

Page 77, ligne 14, au lieu de *OMOCRATATES*, lisez : *OLOCROTATES*.

Page 79, ligne 14, au lieu de *Omoerates*, lisez : *Olocrates*, et de même, même page, ligne 20, etc.

Le nom de *OMOCRATES* ayant déjà été appliqué à un autre genre de Coléoptères par M. Burmeister, nous lui substituons celui de *OLOCROTATES*.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

PANDARITES.

PREMIÈRE BRANCHE. **Eurynotales.**

PREMIER RAMEAU. *Eurynotates.*

MELANOPTERUS, Mulsant et Rey.

Porcatus, Muls. et Rey.	Afrique méridionale.
Marginicollis, Muls. et Rey.	Cap de Bonne-Espérance.
Edwardsii, Muls. et Rey.	Afrique méridionale.

EURYNOTUS, Kirby.

(*Eurynotus*).

Muricatus, Kirby.	Cap de Bonne-Espérance.
Asperatus, Muls. et Rey.	Id.
(<i>Biolus</i>).	
Asperipennis, (SOLIER), Muls. et Rey.	Id.
Norrisii, (BUQUET), Muls. et Rey.	Id.

(*Solenopistoma*).

Denticosta, (DEYROLLE) Muls. et Rey.	Id.
Acutus, Wiedemann.	Id.

(*Zadenos*).

Ruficornis, Germar.	Id.
Bohemani, Muls. et Rey.	Id.
Delalandii, Muls. et Rey.	Id.

(*Jfinorus*).

Rugicollis, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Id.
--	-----

LASIODERUS, Muls. et Rey.

Sulcipennis, Muls. et Rey.	Id.
----------------------------	-----

DEUXIÈME RAMEAU. *Isocerates*.

ISO CERUS, (MEGERLE), Latteille,

Purpurascens, Herbst.

Portugal, Espagne mérid. Algérie.

DEUXIÈME BRANCHE. **Pandaraires**.

PANDARUS (MEGERLE), Muls. et Rey.

Carinatus, (CHEVOLAT), Muls. et Rey.

Coarcticollis, Muls.

Pectoralis, Muls. et Rey.

Aubei, Muls. et Rey.

Insidiosus, Muls. et Rey.

Sinuatus, (AUBE), Muls. et Rey.

Græcus, Brullé.

Stygius, (HELFER), Waltl.

Simius, Muls. et Rey.

Lugeus, (DEJEAN), Muls. et Rey.

Dalmatinus, (DEJEAN), Germar.

Torpidus, Muls. et Rey.

Victoris, Muls. et Rey.

Mœsiacus, (FRIWALDSKY), Muls. et Rey.

Cribratus, (KUCU) Waltl.

Punctatus, (STEVEN) Le Pelet. et A. Serville.

Extensus, Faldermann.

Messenius, Brullé.

OTTOMANUS, (MUTSCHOUJSKY) Muls. et Rey.

Tentyrioides, Brullé.

PANDARINUS Muls. et Rey.

(Rizalus).

Piccus, Olivier.

(Pandarinus).

Tenellus, (WALTZ?), Muls. et Rey.

Cœlatus, Brullé.

(Paroderus).

Elongatus, (SOLIER), Muls. et Rey.

Pauper, Muls. et Rey.

BIOPLANES, Mulsant.

Floraus, Muls. et Rey.

Crassiusculus, (CHEVOLAT), Muls. et Rey.

Meridionalis, (DEJEAN), Mulsant.

Sardaigne.

France, Corse, Italie.

Espagne, Algérie.

Espagne.

Id.

Turquie asiat.

Grèce, Syrie.

Grèce.

Id.

Italie, Sicile.

Dalmatie, Italie, Sicile.

Smyrne.

Albanie.

Iles ioniennes, Turquie.

Roumélie, Turquie, Caucase, Syrie.

Caucase, Russie mérid.

Géorgie.

Grèce.

Turquie, Afrique.

Grèce.

Egypte, Algérie.

Grèce.

Iles Ioniennes, Grèce.

Espagne.

Turquie d'Asie, Syrie.

Syrie.

Syrie.

France méridionale, Algérie.

TROISIÈME BRANCHE. **Héliopathaires.**PREMIER RAMEAU. *Melambiates.*

MELAMEIUS, Muls. et Rey.	
Barbarus, ERICHSON.	Algérie, Egypte.
LITOBORUS, Muls. et Rey.	
Moreleti, LUCAS.	Algérie.
Planicolis, WALTZ?, Mulsant et Rey.	Espagne, Sicile, Algérie.

DEUXIÈME RAMEAU. *Micrositates.*

PHYLAX, (DEJEAN), Mulsant.	
Costatipennis, LUCAS.	Algérie.
Undulatus, Muls. et Rey.	Id.
Variolosus, OLIVIER.	Portugal, Espagne, Algérie.
Littoralis, Mulsant.	France mérid.
Ingratus, Muls. et Rey.	Algérie.
Segnis, Muls. et Rey.	Algérie ?
Ignavus, Muls. et Rey.	Algérie.
MICROSITUS Muls. et Rey.	
(<i>Hoplarian</i>).	
Tumidus, (GAUBIL), Muls. et Rey.	Algérie.
(<i>Micrositus</i>).	
Orbicularis, (FRUWALDSKY), Muls. et Rey.	Ile de Crète.
Plicatus, LUCAS.	Algérie.
Distinguendus, (GAUBIL), Muls. et Rey.	Id.
Montanus, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Espagne.
Ulyssipouensis, GERMAR.	Portugal, Espagne.
Agricola (DEJEAN), Muls. et Rey.	Espagne.
Obesus, (DE BREME), Muls. et Rey.	Id.
Bœticus, (RAMBUR), Muls. et Rey.	Id.
(<i>Platyolus</i>).	
Miser, (RAMBUR), Muls. et Rey.	Id.
Heeri, Muls. et Rey.	Id.
Gibbulus, Motschoulsky.	Id.
<i>Gustavii</i> an præced. var ?	Id.
Melancholicus, Muls. et Rey.	Tanger.
Semicostatus, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Espagne, Algérie, Majorque.
Furvus, Muls. et Rey.	Espagne.

Subcylindricus, Motschoulsky.	Espagne.
Longulus, Muls. et Rey.	Id.

TROISIEME RAMEAU. *Olocratates*.

OLOCRATES, Mulsant.

Saxicola, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Espagne.
Collaris, Muls. et Rey.	Id.
Gibbus, Fabricius.	Europe, Asie occid.
Fossulatus, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Espagne.
Foveipennis, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Id.
Lineato-punctatus, (DE BRÈME), Muls. et Rey.	Id.
Indiscretus, Muls. et Rey.	Id.
Abbreviatus, Olivier.	Eur. mérid. Indes orient.
Planiusculus (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Tanger.
Viaticus, Muls. et Rey.	Espagne.

MALADERAS, Muls. et Rey.

Quadratus, (DEYROLLE), Muls. et Rey.	Algérie.
Obscurus, (GAUBIL), Muls. et Rey.	Id.
Amœnus; (GAUBIL), Muls. et Rey.	Id.

QUATRIÈME RAMEAU. *Heliopathetes*.

HELIOPATHETES, Mulsant.

Lusitanicus, Herbst.	Portugal, Espagne.
Cribrato-striatus, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Algérie, Tanger.
Interstitialis, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Algérie.
Transversalis, (CHEVROLAT), Muls. et Rey.	Espagne.
Montivagus, (RAMBUR), Muls. et Rey.	Id.
Avarus, Muls. et Rey.	Sicile.
Ibericus, Muls. et Rey.	Espagne.
Rotundicollis, Lucas.	Algérie, Espagne.
Agrestis, (DEJEAN), Muls. et Rey.	Espagne.
Luctuosus, Le Pel. - St. - Farg. et A. Serv.	France mérid., Grèce, Espagne.
Emarginatus, Fabricius.	Algérie, Maroc, Espagne, Portugal.

TABLE

DES

OLOCROTATES ET DES HÉLIOPATHATES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

<i>BLAPS</i>	
<i>emarginata</i>	150
<i>DENDARUS</i>	
<i>ancenus</i>	112
<i>barbarus</i>	108
<i>hybridus</i>	99
<i>obscurus</i>	111
<i>rotundicollis</i>	126
HELIOPATHATES	115
<i>HELIOPATHES</i>	115
<i>agrestis</i>	127
<i>ambiguus</i>	122
<i>avarus</i>	122
<i>cribrato-striatus</i>	117
<i>emarginatus</i>	129
<i>gibbus</i>	85
<i>Goudoti</i>	118
<i>hispanicus</i>	124-128
<i>hybridus</i>	99
<i>ibericus</i>	123
<i>interstitialis</i>	119
<i>luctuosus</i>	128
<i>lusitanicus</i>	116
<i>montivagus</i>	121
<i>planusculus</i>	104
<i>quadratus</i>	108
<i>rotundicollis</i>	125
<i>subarriolosus</i>	130
<i>tangerianus</i>	118
<i>transversalis</i>	120

<i>HELIOPHILUS</i>	
<i>gibbus</i>	85
<i>hybridus</i>	99
OLOCROTATES	77
<i>OLOCROTATES</i>	79
<i>abbreviatus</i>	99
<i>collaris</i>	83
<i>fossulatus</i>	88
<i>foveipennis</i>	91
<i>gibbus</i>	85
<i>indiscretus</i>	96
<i>lineato-punctatus</i>	95
<i>planusculus</i>	104
<i>saxicola</i>	81
<i>viaticus</i>	106
<i>MALADERAS</i>	107
<i>ancenus</i>	112
<i>obscurus</i>	111
<i>quadratus</i>	108
<i>OPATRUM</i>	
<i>convexum</i>	85
<i>gibbum</i>	85
<i>PANDARUS</i>	
<i>crassiusculus</i>	135
<i>lineato-punctatus</i>	95
<i>PEDINUS</i>	
<i>gibbium</i>	85
<i>gibbus</i>	85
<i>hybridus</i>	99

